



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



807156

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

DECEMBRE 1696.



A PARIS,

Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle
du Palais, au Mercure Galant,

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on le
vendra Trente sols relié en Veau, &
Vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,

**Chez G. DE LUYNES, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.**

**T. GIRARD, au Palais, dans la grande
Salle, à l'Envie,**

**Et MICHEL BRUNET, grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.**

M. D. C. XCVI.

Avec Privilège du Roy.



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reitere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

A ij

A V I S.

prie seulement ceux qui les envoient, & sur tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent. C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le Sieur Brunet qui debite presentement le Mercure, a rétabli les choses de maniere qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin, Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure

A V I S.

long-temps avant qu'il soit arrivé dans les Villes éloignées, mais aussi les Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre sitost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant que l'on en fasse le débit, & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lu eux & quelques autres à qui ils le prestent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il se charge de faire

A iij

AVIS.

Les paquets luy-mesme & de les faire porter à la Poste ou aux Messagers, sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura lieu d'estre contents.



MERCVRE

GALANT

DECEMBRE 1698.



IL y a quelque temps
que je vous envoyay une
copie des Harangues
que fit Soliman Buluc Bachi,
Envoyé du Divan d'Alger;
lors qu'il eut sa première
Audience de Sa Majesté, je
A. iiii.

8 MERCURE

vous fais part aujourd'huy de celles qu'il a faites depuis peu à son Audience de congé. Elles ont esté traduites litteralement. Voicy en quels termes il parla au Roy.

TRES GRAND ET TRES-
INVINCIBLE EMPE-
REUR DE FRANCE.

Rempli de reconnoissance pour les graces que j'ay receuës de Vostre Majesté Imperiale, comblé de ses bienfaits, abîmé dans l'admiration de sa grandeur & de ses augustes qualitez, je viens, Sire, recevoir vos ordres pour retour;

GALANT. 9

ner à ma Patrie, publier à mes Maistres & à mes Concitoyens les merites infinis de Vostre Majesté, ne doutant pas qu'elle n'ait à l'avenir autant de sujet d'estre contente de leur fidelité à maintenir les Traitez, qui sont les liens de la bonne intelligence & de leur respect, qu'ils en ont d'admirer les merveilles de sa sacrée Majesté Imperiale.

Il fut conduit ensuite chez Monseigneur le Dauphin, & luy fit ce Compliment.

10 . MERCURE .

MONSEIGNEUR.

Pénétré des graces que j'ay receuës du plus grand Empereur du monde, comblé de ses bienfaits, & admirateur de sa magnificence, je viens prendre congé de Vous, & recevoir l'honneur de vos ordres, pour retourner auprès de mes Maistres, les Seigneurs du Divan d'Alger, où je ne manqueray pas de leur faire connoître la bonté que vous avez eüe de les protéger, & d'appuyer mes prières auprès de Sa Majesté Imperiale, afin qu'ils en ayent éter-

GALANT. II

nellemens la reconnoissance qu'ils doivent.

De là il passa à l'appartement de Messieurs les Princes, Fils de France, auxquels il parla de cette sorte.

MESSEIGNEURS,

Je prens la liberté de venir recevoir vos ordres, estant sur le point de retourner auprès des Senateurs du Divan d'Alger, mes Maistres, où je n'oublieray pas d'éaler les graces que j'ay receües, de Sa Majesté Imperiale, & la grandeur de sa magnificence, &

12. MERCURE

de les assurer que les hautes qualitez de Messieurs correspondent parfaitement à ce qu'on doit attendre des plus parfaits & des plus illustres Princes de l'Univers.

Le même Envoyé fut mené à l'appartement de Madame la Princesse de Savoye, à laquelle il fit ce compliment.

MADAME,

Quoy que comblé des graces du plus grand Empereur du monde, & noyé dans la mer de ses bienfaits, ma joye doit estre au plus haut degré; cependant l'honneur

GALANT. 13

que Sa Majesté Imperiale me fait à present , de me permettre de rendre mes soumissions à une Princesse , dont le merite , qui surpasse l'âge , l'a fait juger digne du plus aimable Prince de l'Univers. acheve de la rendre parfaite. Ayez agreable , tres illustre & tres-excellente Princesse , que je joins ma joye à celle de toute l'Europe , & que j'aille apprendre aux Peuples d'Afrique le merite éclatant de vostre auguste Personne , dont je suis témoin oculaire ; étant venuë comme l'Etoile du matin , annoncer au monde le départ des tenebres de la guerre ; & la

venue du jour de la Paix.

M^r Bosquillon, de l'Académie Royale de Soissons, a fait les Vers que vous allez lire, pour cette même Princesse.

MADRIGAL:

P Princesse, nos François, en vous voyant paroître,
Se piquent tous de vous connoître.

Par vos riens appas justement prévenus
[nas,
Ceux-cy vous prennent pour Ve-
Qui sort du moite sein de l'onde,
Et d'un feu doux & pur vient embraser le monde.

GALANT. 15

Ceux-là ne comptent que vos ans,
Et sous le nom d'Hebé vous offrent
leur encens.

A vostre teint fleuri, tel vous prend
pour l'Aurore ;

A la noble fierié qui brille dans vos
yeux,

Tel autre, qui se trompe encore,
En vous nommant Pallas croit vous
deviner mieux.

Mais d'où vient, Princesse ado-
rable,

Que pour vous définir on recourt à
la Fable ?

Les biens que vous causez, vos ver-
tus, vos attraits,

Vous annoncent assez pour un Ange
de Paix.

Jamais Ouvrage ne fut
plus de tailon que celui qui

16 MERCURE

suit , toute l'Europe ayant
besoin du repos que les En-
nemis du Roy troublent de-
puis huit années. Il est de M^r
de la Roche-Boyer, Docteur
en Theologie.

*PRIERE A DIEU,
pour luy demander
la Paix generale.*

O Dieu de Paix , qui
avez bien voulu que
par le précieux Sang que
votre Fils unique a répandu
sur la Croix, la Paix fust don-
née à ce qui est dans le ciel.

GALANT. 17

& à ce qui est sur la terre. Vous nous voyez icy, Seigneur, prosterner aux pieds de vostre adorable Majesté pour vous demander instamment cete Paix generale, après laquelle l'Europe soupire ardemment, & sans laquelle elle ne peut plus subsister. En effet, la cruelle guerre qui la desole depuis si longtemps, l'a reduite à une extreme souffrance, & toute noyée de sang & couverte de cendre, elle est presque sur le penchant de sa ruine. Elle paroist un corps foible & lan-

Decembre 1696. B

18. MERCURE

guissant, dont la multitude des saignées a épuisé toute la force ; un vaisseau percé par plusieurs endroits qui le sont remplis d'eau, & qui est sur le point de faire un prompt autant que pitoyable naufrage. O Dieu de resurrection & de vie, nous recourons à vous qui en produisez en faveur de ceux qui vous craignent, des effets également sensibles & éclatans. Nous nous tournons vers vous qui estes si magnifique en conseil & si admirable en toutes vos voyes, qu'avec les plus petits

GALANT. 19

MOYENS vous accomplirez
quand il vous plait, les plus
grandes choses. Maintenant,
Reue de bonté, que tant de
Justes & tant de Saints unif-
sent leurs voix & leurs cœurs,
& qu'ils poussent leurs vœux
passionnez jusqu'au ciel pour
en obtenir cette heureuse
Paix, d'où elle tire sa source
comme sa gloire, ce bien
commun, le contentement
du particulier, la gloire du
Public, & l'ornement de tous;
écoutez la voix de leurs ge-
missemens & de leurs larmes;
qu'elle monte jusqu'à votre

B ij

20 MERCURE

Trône environné d'un Arc-en-ciel, & aux entrailles de vos éternelles & infinies miséricordes. Dieu des Dieux, au moment que vous parlez toute la nature vous obéit sans repugnance. Parlez nous donc, s'il vous plaist, & nous serons guéris. Les secrets des cœurs de tous les hommes vous sont ouverts; vous pénétrez dans ces abîmes profonds, mais vous tenez ceux des Rois sous vostre loy divine. Vous les menez & conduisez à vostre fin sainte & glorieuse, comme vous me-

nez & conduisez les eaux à la mer, qui en est le commun rendez-vous. Roy des Rois, touchez-les si vivement par vos puissantes & divines raisons, qu'ils soient de formais convaincus que la véritable grandeur ne se mesure pas tant au nombre des victoires, & à l'étendue de la domination, qu'à la sagesse de la conduite, & que l'art de regner qui gagne les batailles & qui fait les Heros, n'est pas si beau ny si relevé, que celuy qui gagne les cœurs, qui tarit la source des miseres publiques,

& qui répand l'abondance & la félicité par tout ; que la véritable magnanimité fçait fe prescrire des bornes dans le cours des plus magnifiques triomphes , & qu'elle ne se propose que la Paix qui fait le souhait des Peuples. O Dieu tout-puissant , graces immortelles vous soient rendues , de ce que vous nous avez donné un Prince qui a ces généreux sentimens ; car encore qu'il voye de ses yeux le grand Royaume que vous luy avez confié , au plus haut point de la gloire , des Troupes aguer-

GALANT. 23

ries , des Generaux experimenter, des Flotes puissantes & nombreuses , des Soldats accoutumez à vaincre, des Places qui ne reconnoissent point de Vainqueur , parce que la nature & l'art les ont munies de tout ce qui peut les rendre imprenables, des richesses également seures & immenses ; le Conquerant cede au Roy pacifique, qui a tellement à cœur le bien public, qu'il a le courage de le preferer à tous ces divers & glorieux avantages qui flatent tant les Testes couron-

24 MERCURE

nées, & qui les éblouissent quelquefois. Il sacrifie de bon cœur les Conquestes & les Triomphes au repos de l'Europe, par les offres de la Paix que ce nouveau Gedeon a faites de bonne foy à ses Ennemis, & dans le temps même qu'ils ont vû que les victoires fameuses luy promettoient encore des progrès plus admirables & plus glorieux; parce qu'il a appris dans vostre sage & divine école, que celuy qui surmonte son courage est plus fort que celuy qui prend les Villes, & que la plus belle
comme

GALANT. 25

comme la plus difficile de toutes les Victoires se trouve à vaincre les passions dominantes, & à devenir Maître de soy-mesme. Mon Dieu! quel spectacle agreable à vos yeux, que de voir le plus grand de tous les Rois, puis qu'il en est l'Arbitre ou le Protecteur, sanctifier ses guerres par la pureté de ses intentions, par la severité d'une discipline exacte, par une équité incorruptible, par une humilité profonde, & les terminer heureusement par une égalité parfaite, par une douceur

Decembre 1696.

C

26 MERCURE

charmante , par une bonté souveraine , par une magnanimité incomparable , & par une moderation qui ne travaille pas seulement au repos & à la seureté de ses plus fiers Ennemis , mais encore à leur utilité & à leur gloire. Toutes ces grandes vertus divisées en la personne de ses glorieux Ancestres , mais toutes unies dans la sienne , comme les rayons du Soleil concentrez dans une belle glace de cristal , & qu'il a renduës illustres & éclatantes , lors que toute l'Europe s'est si injuste-

ment soulevée contre luy, ne nous obligent elles pas à dire après vous, Ephraïm aime la Paix, car il est mon Enfant favori, & elle fait le plus violent desir de mon Serviteur Ezechiel, à qui j'ay promis ma protection; & à vous prier à même temps, mais à vous prier de toutes les puissances de nostre ame, à vous prier avec une vive foy, avec un ardent zele, avec une confiance meslée de crainte, avec une courageuse perseverance, pour la continuation d'une aussi belle vie qu'est la sienne.

C ij

28 MERCURE

Vous sçavez, ô Dieu des bon-
tez, que la nostre en dépend.
Gardez-la donc précieuse-
ment ; en vous priant pour
luy, nous vous prions pour
tous les Sujets , & pour nous-
mêmes. Fidelle Garde des
Rois, gardez nostre Roy, sau-
vez nostre Roy; faites le mar-
cher sur le bord des précipi-
ces comme en des chemins
assurez. Nourrissez-le de vo-
stre manne divine , & rafraî-
chissez le de vos eaux vives &
salutaires, revestez-le de vo-
stre bouclier victorieux si
puissamment , que ny Ro-

GALANT. 29

boam, ny Rahab, ny Sifton,
ny Bazan, ny Moab, ny Balac,
ny Sennacherib, ne puissent
jamais arrester le cours de
ses Victoires. Défendez son
Estat contre la fureur de ses
Ennemis. Dissipez toutes
leurs entreprises; renversez
tous leurs projets, soufflez sur
tous leurs desseins, fauchez
toutes leurs esperances, fai-
tes que toutes les flèches qu'
ils lanceront contre vostre
Oint, retombent sur leurs
testes, & leur donnent le
coup de la mort. Eternel des
Armées, revestez vous de vos

C iij

30 **MERCURE**

armes, prenez vostre casque,
ceignez vostre baudrier, ai-
guisez la lame de vostre épée,
saisissez le jugement, & com-
battez contre ceux qui nous
font la guerre ; ou plûtost,
mon Dieu, touchez leurs
cœurs, changez leurs desirs,
afin qu'ils soupirent tous a-
près une Paix qui mettra fin
à leurs maux, & que voyant
qu'ils touchent à leur dernie-
re ruine, ils fassent consister
leur ambition à terminer une
guerre dont les suites ont esté
si terribles & si sanglantes.
Mais, ô Dieu de misericorde,

GALANT. 31

nous vous prions encore pour le Roy que vous nous avez donné par une espece de miracle, & dont toute la vie est pleine de merveilles; que vostre nuë le conduise, que vostre colonne l'éclaire, que vostre Ange l'escorte, que vostre puissance le défende, que vostre liberalité l'entretienne, que vos promesses l'assurent, & que vostre grace le prévienne, l'enrichisse & le couronne; mais sur tout, ô Dieu de grace, que vostre Esprit saint & pacifique le confirme dans cette humilia-

C iij.

32 MERCURE

té, dans cette affabilité, dans cette douceur, & dans cette moderation qui l'éleve au tant au dessus des autres Rois, qu'il est élevé au dessus de ses Sujets. O Dieu juste & saint, vous voyez que ce grand Prince, dont le seul nom est l'éloge & l'admiration de nos jours, fait de vostre Loy son amour, de vostre parole sa liberté, de vostre ordonnance son conseil, de vostre volonté la regle de la sienne. Que vôtre main, vostre bonne & toute-puissante main, l'accompagne par tout. Ren-

GALANT. 33

dez-luy selon la pureté de son
cœur, remunererez sa fainteté,
récompensez son zele; & puis-
que la solide pieté a ses pro-
messes & de la vie presente
& de la vie à venir, ouvrez-
luy vos aimables Taberna-
cles, admettez-le dans vo-
stre superbe tente, intro-
duisez-le dans vos Celliers
abondans. Rassasiez-le de
la graisse de vostre maison,
baitez-le des baisers de vôtre
bouche, & nourrissez-le selon
vos misericordieuses promes-
ses, des mammelles de vos
plus douces & interieures

34 MERCURE

consolations. Donnez - luy
une santé ferme & incbran-
lable , un Conseil fidelle , un
Peuple soumis & obéissant ,
& des Armées dont on puisse
dire touûjours ce qu'on disoit
autrefois de celles du glorieux
Josué. En a-t on jamais vû de
semblable ? & qui est compa-
rable à celuy qui la conduit
& qui l'anime par la lumiere
de sa vie , & par la gloire de
son exemple. Nous vous
prions, ô Souverain Monar-
que de l'Univers, pour Mon-
seigneur le Dauphin , ce di-
gne Fils du plus grand Roy

GALANT. 35

du monde. S'il a reçu de son glorieux Pere, avec le sang, les plus vives marques de sa grandeur, comme le premier ordre des intelligences a reçu immédiatement de vous seul les plus purs rayons de la lumiere; donnez-luy, Seigneur, toujours vostre justice, & foyez sa deffense & son rocher, sa vie & sa gloire. Dieu de benediction, répandez la abondamment sur ces trois jeunes Princes; qui, pour tout dire dans un mot, ont des dons proportionnez à la gloire de leur naissance,

36 MERCURE

la plus auguste du monde. Vous en avez déjà fait l'honneur de leur âge, l'esperance des François, & le desespoir des ennemis de l'Etat, dont ils sont les fermes & inébranlables colonnes, & vous avez bien voulu que celuy de ces jeunes Princes, que vostre Providence a destiné à monter un jour sur le Trône, fust un de ces genies superieurs qui ont un empire naturel sur les autres, & que vous voulez unir par le sacré lien du mariage, avec une Princesse à laquelle vous avez prodigué

tous vos dons. Pere charitable, regardez-les tous deux avec des yeux de Pere; qu'ils croissent en âge & en toutes sortes de vertus morales & chretiennes, & que le Roy voye un jour en la faveur vos promesses heureusement accomplies, les enfans, & les enfans de ses enfans servir vostre adorable Majesté, avec la même pieté, & le même succès. Enfin, Roy des Rois, comblez-le d'autant de faveurs que vous luy avez donné de victoires. Puisse son regne par le nombre de ses an-

38 MERCURE

nces surpasser autant les plus longs regnes, que par l'éclat de ses actions il surpasse les plus glorieux Monarques. Puisse la Paix estre l'ouvrage de la justice, & accompagnée de la felicité & de l'abondance couronner ses travaux heroïques.

Vous n'avez rien vû de M^r Deslandes, Grand Archidia-cre de Treguier, qui n'ait esté rempli d'utiles & curieuses remarques. C'est ce qui vous a toujours fait lire ses Ouvrages avec plaisir. J'espere

GALANT. 39

que vous ne recevrez pas moins de satisfaction de ce-luy. cy que des autres.

DE LA MANIERE
dont on doit avertir ses
Amis de leurs defauts

A M^l L E C. D.

Deux jeunes Dames voisi-
nes s'aimoient plus que
deux Sœurs ; & pour marque
d'amitié elles passerent une espee-
ce de Contrat, par lequel elles pro-
mettoient de s'avertir de ce que
l'on pourroit dire dans le monde de
leur conduite. Ce Contrat d'ami-

40 MERCURE

sié fut bien tost rompu; l'une de ces Dames dit un jour à sa bonne Amie trois ou quatre choses qui ne luy plurent pas. On dit de vous, ma Sœur, que vous devriez porter un miroir, & vous y regarder lors que des mouvemens de colere font des changemens sur vostre beau visage.

L'ont dit, ma Sœur, que la lecture des Livres du P. Crasset, Jesuite, vous procureroit une grande tranquillité d'esprit; au lieu que certains Livres que vous lisez, remplissent vostre imagination de chimeres.

Vous sçavez, ma Sœur, que

s'il n'est pas permis de dire du bien de son esprit, il est permis d'en dire de son cœur & de sa mémoire; & j'ay souvent embarrassé par des défis de mémoire de celebres *Academiciens*. Il me souvient toujours d'une pressante *Morale* que fit à *Versailles* *M^r l'Abbé B.* pour avertir les *Grands du monde* de leurs obligations. Il dit que si c'estoit une erreur dans la *Physique* de croire que le *Soleil* & les *Astres* eussent leurs foibleffes & leurs délaiffemens, il n'estoit que trop vray dans la *Morale* que les *Grands du monde* qui doivent estre les *Astres* pour y verser de douces

Decembre 1696. D

42 MERCURE

influences, n'y paroissent que comme de fâcheux Phenomenes, pour desoler ceux qui leur sont soumis; que la Mer, cet élément tout favorable qu'il est, fait une savante leçon aux Grands du monde. Elle est à la vérité le centre de tous les Fleuves & de toutes les Fontaines; mais ce n'est que pour communiquer à la Terre ces mesmes eaux bien plus pures qu'elle ne les a reçues; & puis parlant de l'Aumône, & exhortant les Dames de la Cour à prendre elles mesmes le soin des pauvres; il dit d'un ton de reproche; Est-ce que les Officiers des Princes de la Terre cedent à

d'autres l'honneur de s'acquiescer de leurs Charges. Les Pauvres, continua-t-il, sont comme ces Plantes medicinales, qui representent des Errores, quoy qu'elles soient environnées d'épines; qu'il falloit regarder les Pauvres comme les Temples brisez qui estoient en veneration parmy les Romains. Il dit en finissant, que pour faire l'éloge de l'Aumosne, il suffisoit de dire qu'elle porte le mesme nom dont Dieu est nommé, Dieu est chanté. Il semble que l'on ne pourroit donner un avis plus adroitement; il ne fut pas cependant bien reçu. C'est ce qui me fait penser

44 MERCURE

sur la difficulté qu'il y a d'en donner un qui puisse estre utile.

Lors que le Tasse accompagna en France le Cardinal de Ferrare, le Roy qui prenoit plaisir à l'entretenir, luy demanda un jour si jamais un Souverain pouvoit se ruiner. Ouy, Sire, luy répondit le Tasse, s'il trouvoit à acheter un sage Ministre, qui sceust le secret de luy donner de bons avis.

Une autrefois, ce Prince luy demanda quel estoit à son sens, l'homme du monde le plus malheureux. C'est, dit le Tasse, un homme qui s'est ruiné pour n'avoir pas obéi aux conseils de ses amis.

GALANT. 45.

Il y a plusieurs manieres d'avertir ses égaux , ses Superieurs & ceux mesme qui nous sont soumis. Demeurons d'accord que S. Paulin s'y prit d'un tour bien choisi pour faire entendre à un premier Ministre , ce qu'il vouloit luy dire.

Saint Paulin de Nole a esté l'ornement de la France , par sa naissance , & la gloire de toute l'Eglise par sa pieté. Il naquit à Bordeaux , où il eut le fameux Poëte Aufone pour Maistre. Le premier Ministre d'Angleterre & luy avoient dès leur jeunesse fait une étroite liaison d'amitié , lors

46 MERCURE

que S. Paulin estoit Intendant en Espagne Ce Seigneur Anglois y fut enuoyé, & ces deux Amis y contractèrent une nouvelle amitié.

En l'an 375. S. Paulin fut Consul à Rome, & ce fut dans ce même temps qu'il apprit que son Amy avoit esté nommé le premier Ministre du Roy d'Angleterre. Il y avoit long temps qu'il ménageoit cet Amy pour luy inspirer un dégoût & un détachement des choses de la vie.

Ce premier Ministre luy avoit mandé, qu'il estoit si occupé d'affaires, qu'il ne trouvoit pas le moindre moment pour faire de se-

rieuses reflexions sur l'Eternité, sur l'inconstance de la vie, sur la sainteté de la Religion, sur la proximité de la mort.

Voicy la réponse que luy fit ce sage Consul; il commence sa Lettre par un stile pompeux il luy donne mille loüanges. Il luy dit, Vous estes l'homme de vostre siècle d'une plus grande étendue d'esprit; rien ne vous embarrasse, & vous embarrassez les plus fins Politiques des Cours Etrangères. Le Roy a raison de vous aimer, puis que vous estes en quelque maniere l'ame de son Estat; c'est pour moy un plaisir d'apprendre

48 MERCURE

que vostre accès est facile, & que vostre tribunal n'est pas gardé par des Lions, comme celuy d'un Prince dont parle l'Ecriture. L'éclat de vostre élévation ne vous a pas fait oublier vos anciens Amis; c'est pour vous un plaisir d'obliger un chacun. Vos grandes occupations ne vous empêchent point d'avoir commerce avec tous les sçavans hommes de l'Univers; vous trouvez du temps pour leur communiquer vos riches réflexions, car vous sçavez tous les secrets de l'Eloquence; vous pénétrez tous les misteres de la belle Philosophie. *Omniū Oratorum*

rum

rum fluminibus exundas: Philosophia quoque fontibus irrigaris. *Vous avez du loisir pour tout ce qui a rapport aux belles inclinations de vostre esprit; vous n'en avez pas, dites vous, lors qu'il s'agit de l'affaire du monde la plus importante, ut istis occuperis immunis & liber, ut sapientiam Dei discas occupatus es?*

Costar écrivant à l'Abbé de Laubespain, luy dit, Je viens de m'avilir de vostre artifice. Que vous estes adroit! Vous avez cru que pour m'humilier, c'estoit un moyen trop
Decembre 1696. E

50 MERCURE

rude de me montrer un miroir qui me fist voir ma laidur, & vous avez jugé plus à propos d'employer toutes vos couleurs à me peindre l'image de la perfection, de la vertu & de la sainteté, afin que je connusse mieux par comparaison les défauts qui m'en éloignent ; ainsi vous me corrigez en me louant.

Il n'y a rien de plus sensible que de recevoir une rude correction. Il faut imiter la nature, qui nous a peint les remèdes sur les fleurs. Natura in floribus remedia pinxit.

GALANT. 51

Le Fils aîné du President de Thou voyageant par toute l'Europe, pour connoître le caractère des Cours étrangères, fut si surpris d'un reproche que luy fit un Prince d'Angleterre, de ce que son Pere avoit écrit contre sa Maison, que dans le même moment il demeura malade à la dernière extrémité.

Pendant le Siege de Dunkerque, le Maréchal de Gassion prit un Officier Espagnol, que le Duc d'Enguien promit de rendre à son Colonel. Cet Officier, qui sur sa parole avoit toute liberté, ne se trouva pas aussi tost que ce Colonel

E ij

52 **MERCURE**

Espagnol le souhaitoit , il s'avia de parler d'un air de hauteur. Le Maréchal le traita comme un Enfant. Ce Colonel alla se plaindre au Duc d'Enguien ; ce Prince ne put retenir sa colere ; il dit au Maréchal qu'il sçauroit le faire obeir comme le moindre des Soldats. Le Maréchal , quoy que surpris , ne parut pas ému ; & se retira , ne pouvant trouver le moyen de s'excuser. Quelques jours après , le Duc bien informé , fit reflexion qu'il a voit fait une faute , & qu'il a voit sans raison maltraité ce Mareschal , & par une generosité digne d'une loüange

GALANT. 53

immortelle, il voulut bien pour
reparer son emportement, rendre
visite à ce Mareschal. Il luy par-
la d'abord d'un Convoy, & puis
de quelques autres affaires. Il
affecta mesme de certains discours
recherchans & obligeans; où il
mesla avec adresse quelque espece
d'excuse.

La complaisance est un grand
secrèt & d'un grand secours pour
avertir les Grands de leurs dé-
faits. Arcadius, Patriarche de
Constantinople, voyant que par
ses sages conseils, il ne pouvoit
moderer la cruauté de l'Empe-
reur Leon; feignit d'entrer dans

E iij

54 MERCURE

ses sentimens pour trouver le moment d'adoucir son esprit.

Le President Jannin & Villeroy, Secretaire d'Etat, ne pouvant surmonter la fureur des Ligueurs, feignirent d'approuver leurs folies, pour les ramener insensiblement à leur devoir.

Il y a des occasions où il faut parler avec fermeté aux Grands du monde. Guillaume de Nassau, Pere du Prince d'Orange, irrité contre la Ville d'Amsterdam, l'assiegea. Le Comte de Lusignan & le Comte de la Vierville, qui est mort Evêque de Rennes, n'oublièrent rien pour luy représenter

GALANT. 59

Les suites de son entreprise. Il mourut de déplaisir pour ne les avoir pas voulu écouter ; & il leur avoua en mourant, qu'il eust esté un Prince heureux, s'il eust sçeu profiter de leurs avis.

Le Souverain Pontife, ce charitable Pere commun de tout le monde Chrestien, ne peut voir qu'avec une sensible douleur, que des Princes qui se disent de zelez enfans de l'Eglise, osent se declarer les Ennemis du Fils aisné & de l'unique Protecteur de cette mesme Eglise.

Que tous les Ennemis de la gloire de Louis le Grand étudient

E iij

56 MERCURE

l'histoire de ce Monarque, & ils verront que c'est aux conseils de la Sagesse qu'il est redevable de toutes les victoires qu'il a remportées. C'est à cette divine école de la Sagesse, que l'Empereur des François a appris à estre prudent dans ses Entreprises, sage dans ses Conseils, moderé dans ses Conquestes, accessible à tous, Juge équitable, Pere de son Peuple. Nos Neveux pourront-ils croire les choses dont nous sommes les Témoins? Les actions de ce Prince passeront jusques à la fin des siècles. L'Eglise le regardera toujours comme le Protecteur de ses Autels;

GALANT. 57

nos Freres, autrefois separez,
beniront sur la terre & dans le
ciel l'heureux regne de l'Empereur
des François. Scribantur hæc
in generatione altera, & po-
pulus qui creabitur laudabit
Dominum. *Ps.*

Henry Coignet de la Tuille-
rie, Comte de Courson, mour-
rut à Auxerre dans le mois de
Septembre dernier. Cette Fa-
mille est ancienne & illustre.
Dès l'an 1496. Mathieu Coi-
gnet fut pourvû d'un Office
de Maistre des Requestes.
On en a encore les provisions

58 MERCURE

en Latin, signées du Roy Charles VIII. En 1507. Mathieu II. pour lors Conseiller au Parlement de Paris, épousa Marie Poirier, & mourut en 1549. laissant deux Fils, Mathieu l'aîné, & François le cadet; celui-cy fut Seigneur de Pontchartrain près Montfort-Lamaury, & de S. Aubin des Clayes, Secretaire du Roy, & Député aux Estats de Blois en 1576. pour représenter les interets de la Noblesse du Comté de Montfort. Ce fut luy qui fit bâtir le portail du Chasteau de

GALANT. 59

Pontchartrain, où l'on a vû longtemps les Armes de sa Famille, avec une Etoile pour brisure. Il époufa Catherine Rapoüel, qui le rendit Pere de Raoul Coignet, Seigneur de Saint Aubin, receu Secretaire du Roy en 1577. par la démission volontaire de son Pere après vingt années d'exercice, & de Marie Coignet, Epouse en 1583. de Philippes d'Ouglas, Seigneur d'Araucy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, mere d'un Chevalier de Malte. Mathieu Coignet III. du nom,

60 MERCURE

Fils aîné de Mathieu II. Seigneur de la Haqueboüille & de la Tuillerie, fut Maistre des Requestes, & premier Ambassadeur de François I. près des Liges Suisses, où il en fit les fonctions pendant cinq années avec beaucoup de prudence, puis Procureur General du même Roy en Savoye. Il publia en 1583. un Ouvrage intitulé, *Instruction aux Princes de garder la foy promise*, & un autre de *la Philosophie Chrestienne*. Il mourut âgé de soixante & douze ans en 1586 & la Femme qu'il

GALANT. 61

avoit épousée en 1549. fut Marguerite Rapoüel, Sœur aînée de Catherine, Epouse de son Frere cadet. On conserve dans les Atchives de la Famille deux Lettres patentes du Roy Henry IV. des années 1592. & 1594. qui permettent à Marguerite Rapoüel, Veuve de Mathieu Coignet, de rester dans Paris durant les guerres de la Ligue, à cause de son grand âge, & en consideration des services de feu son Mary, & de ceux que son Fils rendoit actuellement. C'estoit

62 MERCURE

Mathieu Coignet IV. du nom , Seigneur de la Tuillerie. Il fut d'abord Secretaire du Roy , & Audiencier en la Chancellerie de Paris , puis en 1588. il fut reçu Gentilhomme ordinaire de la Chambre d'Henry , Roy de Navarre , qui l'envoya en Allemagne en qualité d'Agent de Sa Majesté , & enfin lors que ce Prince fut monté sur le Trône de France , il fit ce même Mathieu Coignet un de ses Maistres d'Hostel ordinaires. Il épousa en premieres Noces l'an 1584. Mar-

GALANT. 63

guerite Chartier, & en secondes l'an 1593. Marguerite Huë, laquelle le rendit Pere de Gaspard Coignet, Seigneur de la Tuillerie & de Bregy, Comte de Courson, la Chapelle, Villepot, & autres lieux. Il fut Maistre des Requestes ordinaire de l'Hostel, puis Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat, & Direction de ses Finances, Ambassadeur ordinaire & Extraordinaire à Venise, en Hollande, Allemagne, Suede, & Danemark. Ce fut un homme en qui la sagesse & la prudence

64 MERCURE

Le trouvèrent, pour ainsi dire, prématurées, de ces caractères d'esprit qui ne sont pas sujets au temps, capables de tout dans un âge où l'on ignore souvent si l'on peut estre propre à quelque chose. A vingt & un an, il fut reçu Conseiller au Parlement de Paris, & à vingt-sept, Maître des Requestes. Le Roy Louis XIII. inspiré par le Cardinal de Richelieu, ayant obligé les Rochelois, après la prise de leur Ville, de recevoir un Intendant qui prendroit soin de faire observer les

Ordonnances, qui presideroit à l'exercice de la Justice, & qui auroit l'œil sur tout ce qui pourroit regarder son service, jetta les yeux sur le Sieur de la Tuillerie, pour un employ de cette importance, & Sa Majesté l'installa en cette qualité dans la Rochelle, & l'y laissa, avec ordre d'en faire raser les murs, les ramparts, & autres Fortifications, dont il s'acquitta avec tant de prudence & de fermeté, que sans rien negliger des ordres de son Prince, il se concilia l'amitié des Roche-

Decembre 1696.

E

66 MERCURE

lois , qui firent frapper des jettons à sa gloire. Sur l'un des revers on voit ses armes avec une legende, contenant son nom & ses qualitez de Conseiller au Conseil d'Etat, Maistre ordinaire des Requestes , Intendant de la Justice , Police , Finance & Marine , aux Provinces de Poitou , Xaintonge , Aulnis , Ville & Gouvernement de la Rochelle , & Isles adjacentes. Sur l'autre revers est la Ville de la Rochelle dans un enfoncement , sans murailles , ayant au devant d'elle , une

GALANT. 67

Justice qui la couvre, tenant
sa balance dans une main, &
son épée dans l'autre, & pour
legende, ses mots latins :
Hæc mihi murus erit, & dans
l'Exergue 1629. Il resta dans
cet employ jusqu'en 1632. que
le Roy le nomma à l'Ambas-
sade de Venise. A peine fut-il
arrivé que sa Femme luy
ayant donné un Fils, la Re-
publique le tint sur des Fonts
de Baptême. Les ceremonies
en furent magnifiques, & ce
fut le Cardinal Cornaro,
Patriarche de Venise, qui
baptisa l'Enfant, & luy don-

F ij

68 MERCURE

na le nom de Marc. Les Ambassadeurs de Modene & de Pologne ayant l'un & l'autre en differens temps, visité l'Ambassadeur d'Espagne, avant le sieur de la Tuillerie, il leur refusa l'entrée de son Palais, & ne voulut point leur donner d'audience, soutenant ainsi la prééminence de la Couronne de France, sur celle d'Espagne. Les Venitiens s'estant broüillez avec le Pape Urbain VIII. pour les confins de leurs Etats, il employa tous ses offices pour empêcher que cette affaire

GALANT. 69

n'eust des suites. Le Nonce du Pape & les Députés de la République s'assembloient même chez luy, & enfin après avoir obtenu que les armes demeureroient oisives de part & d'autre, il fit la réconciliation. Il ne fut pas moins heureux dans celle de la Princesse Marie de Gonzague, Veuve du Prince Charles de Mantoue, avec le Duc son Beau-pere. Après un séjour à Mantoue de près de quatre mois, où même il pensa mourir des fatigues qu'il se donnoit, il obligea cette Princesse de

70 MERCURE

casser plusieurs Protestations qu'elle avoit faites contre certaines choses que luy avoit fait signer son Beau-pere, & ayant remis la Paix dans cette Famille, il retourna à Venise, où il resta jusqu'à la fin de 1637. que le Roy l'envoya Ambassadeur Extraordinaire vers les Princes d'Italie, chez lesquels il resta jusqu'au commencement de l'année 1639. que sa presence n'estant plus necessaire en Italie, Sa Majesté le rappella pour le faire passer en Hollande l'année suivante 1640.

GALANT. 71

en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire. Il en fit les fonctions jusqu'en 1644. que la guerre s'estant allumée entre les Rois de Suede & de Danemark ; la Reine Regente dépescha le S^r de la Tuilerie, avec le titre d'Ambassadeur Extraordinaire du Roy vers ces deux Princes, pour les accommoder. Il s'y rendit, & après plusieurs voyages de Danemark en Suede, & de Suede en Dannemark, durant prés de six mois, il obligea enfin ces deux Cours de nommer des Députez

72 MERCURE

pour conferer à Bronsboo, petite Ville frontiere des deux Etats. Il les y assembla au mois de Février 1645. & après la premiere entrevûe, on convint, pour éviter les disputes, que ces Deputez ne se verroient plus ; mais que les uns donneroient par écrit leurs prétentions au sieur de la Tuillerie, & que les autres y feroient leurs repliques. Ainsi chargé de ces differens interests, on le voyoit passer incessamment des Tentes des uns aux Tentes des autres, n'épargnant ny veilles, ny soins,

soins, ny peines, pour amener les choses à une heureuse fin; ménageant ces esprits de manière que tous furent satisfaits de luy. Quatre Députés de la Republique de Hollande les écoutèrent au commencement de cette penible Negociation; mais ensuite ils se retirerent du costé des Suedois, changeant leurs qualitez de Mediateurs en celle de Parties, ce qui rendit la conclusion bien plus difficile; mais M^r de la Tuillerie, sans se rebuter, surmonta toutes ces difficultez, & fit enfin

Decembre 1696. G

74 MERCURE

figner le Traité de Paix le 23.
Septembre de la même année
ayant mérité également l'affec-
tion & l'estime de Christian
IV. Roy de Dannemark, &
de la sçavante Christine, qui
l'honorèrent chacun de leur
portrait enrichi de Diamans.
Il rentra à Copenhague com-
blé de bénédictions de la part
du peuple, & d'honneurs de
la part du Roy, qui luy fit
faire une Entrée magnifique
au bruit du canon de la Ville
& des Vaisseaux, & de toute
la Mousqueterie, ce Prince
luy ayant fait l'honneur de

le faire manger à sa table, & de le placer luy-même au haut bout. Il ne fut pas moins bien receu à Stokolm, ces deux Cours luy marquant comme à l'envi la satisfaction que l'on y avoit de ses bons offices. Il revint à la Haye en Avril 1646. reprendre son poste d'Ambassadeur; & après avoir obligé les Etats par ses instances à ratifier un Traité que leur Ambassadeur avoit signé en France, il y vint faire un tour. où il fut receu de leurs Majestez, & du Cardinal Mazarin, selon

la grandeur de ses services, & l'heureux succès de toutes ses Negociations. En Juillet 1647. il retourna précipitamment à la Haye, sur ce que l'on apprit que les Espagnols n'épargnoient rien pour détacher les Etats Generaux de la France, en leur offrant une Paix particuliere. Il y agit avec tant de feu & de vigueur, qu'il obligea les Etats à signer le 20. Juillet un Traité de garantie mutuelle avec la France, pour les Traitez qui devoient se conclurre à Munster en faveur de l'une & de l'autre

Nation. Malgré ce Traité les Estats s'estant accommo-
dez avec l'Espagne l'année
suivante, M^r de la Tuillerie,
après une longue remontran-
ce qu'il leur fit le 3. Mars
1648. prit son congé, & par-
tit de la Haye le 23. de May,
pour n'estre pas present à la
publication de cette Paix. Il
rendit si bon compte au Roy
& à la Reine de ses Nego-
ciations, que leurs Majestez
en furent pleinement satis-
faites, & il en receut toutes
les démonstrations d'estime
& de bienveillance que meri-

78 MERCURE

toit sa sage conduite. Il resta en Cour à faire les fonctions de Conseiller d'Etat ordinaire, & l'an 1650. Sa Majesté érigea en Comte pour luy & pour ses Successeurs, la Terre de Courson - le - Chasteau & Courson - la - Ville , l'une des plus anciennes Baronnie du Comté d'Auxerre. *Et ce, comme le portent les Lettres d'érection, en consideration de l'antiquité de la Noblesse & Chevalerie, & des grands & recommandables services que ses Pere & Ayeux ont rendus aux Rois nos Predecesseurs, en leurs Armées*

GALANT. 79

Et Ambassades, Et de ceux rendus ensuite par luy au feu Roy, nostre tres-honoré Seigneur Et Pere, Et à nous depuis nostre avènement à la Couronne, tant dedans que dehors nostre Royaume, en plusieurs grandes Et importantes Negotiations, Ambassades ordinaires Et extraordinaires, en Italie, en Hollande, Allemagne, Suede Et Dannemark, où il nous a dignement, heureusement Et avantageusement servi en cet estat, comme il continuë journellement en nos Conseils. Ce grand homme mourut en 1653. dans la cin-

G iij .

80 MERCURE

quante-septième année. Il avoit épousé en 1625. Anne Lescalopier, Fille de Jean, President au Parlement de Paris, & de Marie Gobelin, & Sœur aînée de la Duchesse de Betune Charost. Elle mourut à Venise le 26. Novembre 1633. âgée de vingt-deux ans, laissant Marie de la Tuillerie, née en 1627. aujourd'huy Supérieure des Carmelites du Fauxbourg Saint Jacques; Henry qui vient de mourir, né en 1629. N. morte Religieuse aux Filles Sainte-Marie du Fauxbourg S. Jacques,

GALANT. 81

& Marc, dit l'Abbé de Courson, Filleul de la Republique de Venise, né en 1633. mort à Seville en Espagne en 1663. Henry, Comte de Courson, &c. épousa en 1674. Lucie de Gentil-de-Puigeollet, Fille de George de Puigeollet, Colonel du Regiment de Champagne: & en secondes Noces Claude-Eléonore de Broüillard. de Coursant, Veuve de Henry Largentier, Comte de Chapelaine. Il eut de sa premiere Femme deux Fils, Pierre-Paul Coignet, Comte de Courson, qui est Bailly &

82 MERCURE

Gouverneur d'Auxerre, après avoir esté douze ans Capitaine dans le Regiment du Roy Infanterie. Il nâquit le 25. Janvier 1658. & eponfa le 17. Janvier 1686. Germaine Nigor, Fille de Jacques Nigor, Secretaire du Roy, dont il a eu plusieurs Enfans. Son Frere est Gaspard Coignet, dit le Chevalier de Courson. Cette Famille se trouve alliée à celles de Lescalopier, Bethune-Charost, Gobelin, Phelypeaux-Chasteauneuf & Phelypeaux d'Herbant, Crevant-d'Humieres, Illiers, Uxelles,

GALANT. 83

Beringhen, de Mesmes, Courtin Conseiller d'Etat, Fruquier, Chevry, Guerchi, Lambert de Bourgogne, Langallerie, Miron, Miromesnil, & autres. Elle porte pour Armes d'azur, à deux épées d'argent mises en sautoir la pointe en haut, les poignées & gardes d'or, accostées de quatre croissans d'argent, pour supports deux Levrettes d'argent accolées d'azur.

Le 14. du mois passé, Eleonor-Leonard Cruau, Seigneur de la Boullaye, ancien Capitoul de la Ville de Toulouse, Conseiller du Roy, Corre-

84 MERCURE

cteur ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, mourut en sa maison de la Boullaye en Brie. Il avoit esté pendant plusieurs années premier Commis de M' Fouquet Sur-Intendant, dont il avoit acquis l'entiere estime & la confiance.

Voicy une Eglogue qui a esté chantée deux fois à Fontainebleau, au Soupé du Roy, où elle a receu de grands applaudissemens. Les Vers sont de Madame de Xaintonge, dont tout le monde connoist

GALANT. 85

l'excellent genie. Les Airs
ont esté faits par M^r Mar-
chand, de la Musique du
Roy.

E G L O G U E.

Un jeune Berger jouë de la Basse.
Deux Satyres & deux Dryades s'a-
vancent.

I. Satyre.

Q'entens-je? O Dieux? Quels
agreables sons?

II. Satyre.

Quelle douce harmonie?

I. Satyre.

Ecoutons!

II. Satyre.

Ecoutons.

86 MERCURE

I. Satyre.

*Ah, je ne puis me deffendre
Des mouvemens jaloux qui vien-
nent me surprendre.*

*Quand le Heros qui fait tous nos
desirs*

*Revient dans nos climats, c'est à
nous seuls à prendre*

Le soin de ses Plaisirs.

*Ah! je ne puis me deffendre
Des mouvemens jaloux qui vien-
nent me surprendre.*

Un jeune audacieux

Oseroit-il prétendre

De partager nostre sort glorieux ?

Ah! je ne puis me deffendre

*Des mouvemens jaloux qui vien-
nent me surprendre.*

I. Dryade.

Le respect doit calmer

*Le violent dépit qui vient vous ani-
mer.*

Est de ne le voir pas.

Les deux Satyres,

*Que l'Automne est pour nous une
Saison charmante!*

Chantons ses douceurs :

Elle est plus riante

Que la saison des fleurs.

Son jus est delectable,

Mais c'est moins par ce jus divin

Qu'elle bannit nostre chagrin,

*Qu'en ramenant icy ce Heros re-
doutable.*

Les deux Satyres & les deux

Dryades.

Profitions d'un temps précieux ;

*Que nos concerts volent jusques
aux Cieux!*

*Repetons mille fois dans nostre ar-
deur fidelle,*

*De toutes les saisons l'Automne est
la plus belle.*

I. Dryade.

Dans ces lieux charmans

L'Amour est sans allarmes.

*On aime assez pour goûter tous ses
charmes,*

*On n'aime pas assez pour souffrir ses
tourmens.*

II. Dryade.

*Quand l'Amour veut toucher nô-
tre Ame,*

*Il faut s'abandonner à toutes ses
langueurs.*

*Plus on est pénétré de l'ardeur de sa
flame*

Et plus on ressent ses douceurs.



*D'aimables chaisnes
Doivent couster des soins & des sou-
pirs;*

*L'Amant n'a point de vrais plai-
sirs*

Decembre 1696.

H

90 MERCURE

*Pour les Amans qui s'exemptent des
peines.*

II. Satyre.

*Chacun dans cet heureux séjour ;
Goûte à son gré les plaisirs de la vie ;
Sans contraindre son envie
On suit Bacchus ou l'Amour :
Souvent on se fait une gloire
D'être Bouteur sans cesser d'être
Amant.*

*Pour moy qui ne sçais que boire
Je bois incessamment.*



Pour les plus beaux yeux du monde

*Je ne quitterois pas ma bouteille un
moment :*

*Je goûte une paix profonde ,
Je suis sans soins, je ris, je dors tran-
quillement.*

GALANT. 91

Je ne quitterois pas ma bouteille un moment

Pour les plus beaux yeux du monde.

I. Satyre.

Pour le doux jus de la treille

Je ne quitterois pas ma Bergere un moment :

Je briserois ma bouteille

Si Bacchus m'arrachoit à cet objet charmant ;

Je ne quitterois pas ma Bergere un moment

Pour le doux jus de la treille.

II. Satyre.

Bacchus seul remplit tous mes vœux ,

Pour goûter ses plaisirs , jamais on ne soupire :

*Ce n'est pas l'employ d'un Satyre
De faire le langoureux.*

H ij

92 MERCURE

I. Satyre.

*Le vin fait toute ta gloire
Luy seul a droit de s'enflamer :
Tu n'as que le plaisir de boire,
Et moy, j'ay le plaisir & de boire &
d'aimer.*

I. Dryade.

*En vain tout plaist, tout enchaute
Dans cet aimable séjour ;
Si l'on en bannissoit l'Amour
Y pourroit-on donner une Feste ga-
lante ?*

*Bacchus mesme ne suffit pas
Pour les plaisirs de la table,
Lorsque l'Amour se mêle d'un re-
pas*

Il est cent fois plus agreable.

II. Satyre.

*Ah, que les Buveurs sont heureux
Sous les loix du Dieu de la treille !
Il endort, il réveille,*

GALANT: 93

*Il chasse les chagrins, il rassemble
les Jeux.*

*Ah, que les Buveurs sont heureux
Sous les loix du Dieu de la Treille!
Les plus tendres Amans pour ani-
mer leurs feux
Devroient courir à la bouteille.*

*Ah, que les Buveurs sont heureux
Sous les loix du Dieu de la treille!*

II. Dryade.

*Sans le secours du vin l'Amour a
des douceurs*

*Qui sont toujours nouvelles
Pour les tendres cœurs.*

Amans fidelles,

Gardez-vous bien d'estre buveurs,

L'Amour veut du mistere,

*Et lorsque de Bacchus on ressent les
ardeurs,*

Le plus discret ne peut se taire.

94 MERCURE

II. Satyre.

*Lors qu'un Amant touche le cœur
D'une inhumaine,*

*L'Amour veut le contraindre à ca-
cher son bonheur,*

Ah quelle gêne !

*Bacchus nous fait un plus heureux
destin,*

La liberté regne dans son Empire,

Et lors qu'on a bû de bon vin

Il est permis de le dire.

I. Dryade.

C'est trop parler d'aimer !

I. Satyre.

C'est trop parler de boire !

Ensemble.

Rien ne peut nous charmer

Que la brillante gloire

De plus grand des Vainqueurs ;

Luy seul vient d'animer & nos voix

& nos cœurs.

GALANT. 95

Les deux Satyres & les deux
Dryades.

Que ce Heros calme toute la terre.

Qu'il fasse triompher la Paix.

Qu'il enchaîne pour jamais

Le démon de la guerre.

Voicy une piece où vous
trouverez un grand uombre
de pensées dans un stile fort
concis. Elle est de M^r de Se-
ve, premier President du Par-
lement de Dombes, & Pre-
sident au Presidial de Lyon.
Les avantages de son esprit
ne cedent point à ceux de son
rang, & vous en allez estre
convaincuë en lisant ce qu'il
a prononcé depuis peu à la
reste de son Corps.

96 MERCURE

SUR L'EMULATION.

L'Emulation a des charmes si puissans qu'elle porte le cœur à toutes sortes d'actions vertueuses.

Animé du desir de devancer ou du moins d'imiter les plus estimez, rien ne paroist inaccessible à l'homme. Il goûte du plaisir dans les peines. L'exemple instruit & anime en mesme temps aux plus grandes choses.

Les regles de perfection sont inépuisables. Les bons exemples

exemples en abregent le cours ; aussi les plus fameux Peintres ne sont que d'habiles Copistes.

Une matiere si precieuse n'a pas besoin de la main de l'Ouvrier, ny du secours de son Art. Pour peu qu'on parle, on dit beaucoup ; & quand on auroit beaucoup parlé, ce que l'on dit est infiniment au dessous de ce que l'émulation inspire.

L'émulation est ce ressort universel qui fait mouvoir la grande machine. Tout est imitation dans la nature. Un

Decembre 1696.

I

98 MERCURE

objet sert de représentation à l'autre. Le Maistre du monde n'y est venu que pour donner exemple ; aussi n'a-t-il fait voir en luy que l'homme imitable , & il a caché sa Divinité.

La Philosophie détermine les corps matériels à une élévation vers la partie supérieure du monde. On peut dire dans la Morale que de toutes les habitudes de l'ame , l'émulation comme la plus excellente , est celle qui l'élève le plus haut , & qui fait mieux appercevoir la véritable grandeur.

Il ne faut pas se proposer des exemples mediocres, on ne peut estre trop delicat sur le choix des originaux. Si les copies ne sont pas absolument infidelles, elles sont presque toujours imparfaites.

Imitons, mais que ce soit toujours les exemples les plus parfaits. Touchez d'une loüable émulation, que nos esprits soient remplis des idées les plus épurées; la vie qui finit est trop courte, pour esperer d'arriver au but de la perfection.

Cette perfection se presen-

I ij

100 MERCURE

te icy à vos yeux , les Magistrats sont le Sacrement de la Divinité , s'il est permis de s'exprimer ainsi , leur dignité & leur fonction represente sensiblement cette même Divinité.

Placez sur la teste des hommes , établis Juges de leurs differends , on ne peut les envisager sans estre frappé de l'idée de cette majesté , devant qui toutes les Nations sont comme si elles n'estoient pas , qui atteint avec force de l'un à l'autre Pole , & qui dispose de tout avec douceur.

Si nous regardons dans un si beau point de vûë, ce n'est pas pour enflamer nostre orgueil, mais pour exciter nôtre émulation.

Nous ne prétendons pas nous glorifier de ce que nous sommes, nous voulons nous animer à ce que nous devons estre.

En un mot, si nous nous disons des Dieux sur la terre, selon l'expression de l'Ecriture; vous ne médirez pas de vos Dieux; c'est à-dire, de vos Juges & de vos Conducteurs, c'est pour nous avertir nous-

102 MERCURE

mêmes que nous devons nous dépouïller des foibleſſes des hommes , éviter l'ignorance dans l'eſprit , la corruption dans le cœur.

Œavoir ce qui eſt de noſtre ſphere , & dans l'immenſité des connoiſſances qu'enferme cette ſcience ne confondre rien , embraffer les regles , & diſcerner les droits , donner plus de droiture à nos ſentimens que d'étendue à nos connoiſſances , échaper à toutes les paſſions , & ſe rendre à l'équité.

Il ne faut pas ſ'étonner ſi

on présume de son pouvoir ; on passe bien aisément de la vertu à l'ambition. Les Juges cependant sont les Ministres de la Justice, & non pas les Maîtres. On ne doit pas faire de sa puissance, l'essenciel de sa dignité. L'exemple souvent est plus nécessaire que l'autorité.

Dans tous les temps l'émulation a fait sentir à l'homme qu'il est capable des plus grandes choses ; l'ancienne Grece, l'ancienne Rome ontourny des modeles excellens de justice & de valeur.

L iiii

104 MERCURE

Le Roy rassemble en luy-même ces précieux traits presqu'effacez par le temps. Si la modestie permet de jeter les yeux avec respect sur les Personnes Sacrées, que la puissance élève infiniment au dessus de nous, le desir d'en recevoir des graces, la crainte de leur déplaire, font souvent les mouvemens de nos hommages.

Mais de se faire respecter par son propre merite, & de se faire un Trône de sa seule vertu; c'est le comble du bonheur & de la gloire; c'est aussi

GALANT. 105

le point de vûë où tout le monde convient que cet Auguste Monarque doit estre placé.

L'Aigle s'éleve au-dessus de ses semblables par la noble émulation d'estre plus près du Soleil. S. A. Serenissime Monseigneur , arrive par un si digne exemple , au suprême degré de gloire , également attentif à ce qu'elle inspire, comme à faire le bonheur de ses peuples , son nom fait ressentir le plaisir de l'admiration , & la douceur de son regne.

106 MERCURE

M^r l'Abbé de Foureroy
rend toujours justice à la ver-
tu, & c'est dans cet esprit qu'
il a fait l'ouvrage que vous
allez lire.

E L O G E

DU P. BOURDALOUE,

JESUITE.

L'Art le plus difficile, & le
gouvernement qui demande
plus de science & de travail, c'est
la conduite des ames. Il faut dans
ceux qui l'entreprennent un cer-
tain temperament de vertus qui

GALANT. 107

ne se rencontre que dans des hommes extraordinaires. Une humilité sans bassesse, un courage sans fierté, une compassion sans lâcheté, & une fermeté sans opiniâtreté; en un mot, il faut begayer avec les Enfans, se rendre infirme avec les infirmes, & renverser toute la discipline du cœur humain. Qu'y a-t-il de plus pénible que cette entreprise? Telles sont cependant les obligations des Directeurs. Ne reconnoissez-vous pas icy le Portrait du Pere Bourdalouë, sçavant & pieux Religieux de la Compagnie de Jesus, & une des plus grandes lumieres.

108 MERCURE

de l'Eglise ! Representez vous donc d'abord cet homme apostolique , qui tantost fait connoistre aux Magistrats qu'il faut juger avec équité , tantost apprend aux Marchands qu'il faut user de bonne foy dans le commerce , tantost enseigne aux Soldats les plus accoutuméz à blasphêmer le nom de Dieu , le moyen de chanter ses loüanges & de le benir. Toutes les qualitez convenables à un excellent Prédicateur , se trouvent en luy , la noblesse , pour relever ses sentimens , la force pour supporter le travail , le courage pour resister au mal. & la

vivacité & la penetration pour
 prévoir les meilleures choses. Dieu
 l'a rendu capable d'exécuter ses
 volontez, de vaincre la raison
 humaine par la science du salut,
 & faisant revivre en sa person-
 ne l'Eloquence de S. Jean Chri-
 sostome Il luy a donné le corps, le
 cœur & l'esprit d'un Apostre &
 l'a formé tout entier pour l'utilité
 & la gloire de son ministere. Que
 ne puis je vous parler de son zele
 & de sa prudence ? Vous ver-
 riez un Directeur zelé & pru-
 dent à l'égard de tous pour les ra-
 mener tous à Dieu. Il n'est pas de
 ces Directeurs impitoyables, qui

10 MERCURE

voulant faire revenir la severité des siècles passez, n'excusent ny ne pardonnent rien; qui d'un temperament dur & austere mettent sur les épaules d'autrui, selon le terme de l'Ecriture, des fardeaux insupportables, qui rendent leurs corrections inutiles par une morale rebutante, & qui éloignent des voyes du salut ceux que Jesus-Christ appelle à soy. Mais il n'est pas moins éloigné de la foiblesse de ceux qui souffrent tout, qui appellent doux ce qui est amer, qui se contentent de bander les playes sans les guerir, qui reduisent presque à rien la penitence chrestienne,

GALANT. III

Et qui s'attirent la colère du Créateur, pour gagner la bienveillance des créatures. L'illustre Prédicateur & le sage Directeur dont je fais l'éloge, n'est jamais tombé dans aucune de ces extrémités. Il sait convertir les pécheurs sans les décourager, & sans les jeter dans une fausse sécurité. Mais non seulement ses discours instruisent les peuples, il confirme aussi par sa vie exemplaire tout ce qu'il enseigne. Sa conduite est une école de vertus ; sa dévotion n'est à charge à personne. Quelle douceur & quelle affabilité ne fait-il pas paroître ? Il mesle

112 MERCURE

l'austerité Evangelique avec la douceur. Tout le monde sçait les benedictions que Dieu a répandues sur ses Prédications, & avec quelle admiration on l'a écouté, soit à la Cour, soit à Paris, soit dans les plus celebres Villes de ce Royaume. Quel bonheur pour la sçavante & pieuse Compagnie de Jesus de posséder un si digne Sujet, qui fait revivre le zele de Saint Xavier, & qui publie par tout la saine doctrine & la veritable Morale de Jesus-Christ ! Fasse le Ciel que ceux qui entreprennent d'annoncer la parole de Dieu, & de conduire

GALANT. 113

les ames, se reglent sur cet illustre & sage Directeur, qui fera l'admiration de tous les siecles, & recevra du Seigneur dans le Ciel la récompense qui est deuë à ses travaux apostoliques.

Vous avez des Amis dans vostre Province, qui liront avec plaisir le petit Traité qui suit.

Decembre 1696.

K

114 MERCURE

LETTRE DE M^r LAURISOL

DE LAURE,

*A M^r Lespèrre, Docteur en
Theologie, Curé de Sainte Li-
vrade d' Agenois, & Archi-
prestre de Montpessat, sur l'u-
nion des deux esp. ces que l'objet
envoie dans le cerveau.*

MONSIEUR;

Je crois ne me pas tromper ;
quand je dis, que l'image ma-
terielle de l'objet ou l'impres-
sion qu'il fait sur les organes
de la veuë, étant une fois im-

primée sur le fond de l'œil, est portée à l'endroit du cerveau, où l'ame est déterminée par cette action à penser à l'objet qui l'a produite; mais comme les opinions sur l'union des especes qui sont portées du fond des yeux à même temps dans le cerveau sont différentes, & que chacun en raisonne selon ce qu'il s'en imagine, j'ay bien voulu, Monsieur, m'attacher d'autant plus sérieusement à cette matiere, qu'elle m'a paru difficile à traiter: & après plusieurs reflexions sur ce sujet,

116 **MERCURE**

j'ay creu avoir raison d'avan-
cer que comme les filets qui
remplissent les nerfs optiques
& qui font toute leur substan-
ce , partent deux à deux de
certains points du cerveau
jusqu'à la retine de chaque
œil, en formant une espee de
triangle , & que les deux
bouts de chaque paire de fi-
bres ne sçauroient estre mûs ,
que ce mouvement ne vienne
tout à coup à ce point , qui
fait leur separation ; aussi l'a-
me ne peut-elle appercevoir
dans cet endroit qu'une mê-
me image.

Et pour mieux faire comprendre ce que je viens de dire, il est bon de remarquer, que le microcospe nous a clairement fait convenir depuis peu, que toutes les glandes du cerveau, de même que les autres du corps, ont chacune leur conduit excretoire, & que chacun d'eux se divise, avant que de sortir de ce viscere, presque en autant de paires de fibres ou branches, qu'il y a de paires de nerfs; en sorte que le nerf n'est autre chose qu'un amas d'une prodigieuse quantité de fibres.

118 MERCURE

qui partent de la substance corticale du cerveau. Il paroist par là que les glandes de ce viscere portent au nerf par voye de continuité l'esprit animal qui fait toute leur action, & que comme elles ne sont pas égales, elles en font la difference dans chacune de leurs fibres ; ce qui fait aisément connoistre que le mouvement de chaque fibre va directement répondre au point du cerveau, où la sympathique se termine, & là les deux filets d'esprits qui en dérivent, confondent si bien

leur action, qu'il n'en paroît plus qu'une : d'où vient que l'ame dans cet endroit n'a l'idée, que de cette particulière espece de couleur, dont elle est frappée.

Ce Systême semble n'avoir rien qui ne tombe sous l'évidence de la vérité ; & pour en faciliter mieux l'intelligence , je vais prendre deux lignes d'esprits qui remplissent entièrement les deux fibres provenantes du même point du cerveau par le nerf optique à chaque retine des yeux ; & je dis que

120 MERCURE

l'objet ne peut pas toucher à même temps ces deux fibre, que leur ébranlement n'aille tout à coup à ce point du cerveau, où se fait leur division, & que ces deux portions de nerfs étant également tenduës par les esprits visuels, leur impression ne se doive également faire sentir à ce même point de division : de même qu'un tronc à deux branches est également mü par le mouvement tant d'une seule que de toutes les deux, & qu'il n'en souffre pas plus de changement : aussi cha-
que

que conduit dans la cervelle ne reçoit pas plus d'alteration par l'ébranlement d'un des fibres sympathiques, que de toutes les deux.

Si je voulois encore profiter de l'avantage que cette pensée me donne, je n'aurois qu'à parcourir tous les filets sympathiques des nerfs de la veüe, & les ajuster directement aux objets, que nous appellons couleurs; mais comme mon dessein n'est pas de parler absolument des couleurs que l'ame reçoit en nombre sans confusion par

Decembre 1696. L

leur ministere, je me contenteray, pour la validité de mon Siftême, de dire deux mots des plus opposées, avec cette assurance qu'elles ne sont pas portées au fond de l'œil par des mouvemens composez, & qu'il n'y a que le direct qui puisse véritablement les porter. Le rayon donne en ligne directe sur la superficie de l'objet, qui ne manque jamais de le renvoyer par la ligne la plus simple. Si donc il est reflechi dans toute sa force vers la retine de l'œil droit à même temps qu'il l'est sur

celle du gauche ; je conçois qu'il s'applique immédiatement aux fibres sympathiques de la rétine, pour y faire d'autant plus d'impression, qu'elles sont remplies d'un esprit de même nature ; & l'ame dans ce moment juge pleinement du corps blanc qui en est la cause, parce que les deux secousses que ce corps a imprimées aux bouts extérieurs de ces deux fibres, vont aboutir & presser le même point du cerveau en maniere de triangle, où les deux actions séparées n'en

L ij

124 **MERCURE**

font plus qu'une, & l'assurent ainsi de la simplicité de l'objet.

La même unité d'especes ne se rencontre pas moins dans la reflexion de la lumiere qui part de dessus un corps noir. Cette lumiere vient à la vérité foiblement à l'œil, à cause des diverses déterminations & reflexions qu'elle a souffertes sur ce corps à facettes spatées ; mais elle ne laisse pas de frapper à la maniere les deux fibres de la retine, qui portent une liqueur analogue, avec laquelle elle

se trouve si proportionnée par les soins de la Nature, qu'elle y imprime son action particuliere, qui par ces deux routes differentes se continuë dès le moment au point interieur du cerveau, & là comme le centre où se termine leur mouvement, l'ame a la perception de cette foible & triste sensation que le corps noir a causée.

J'ay cru devoir rapporter en ce lieu la maniere dont les deux couleurs opposées, le blanc & le noir, sont receuës distinctement de l'ame dans

L iij

126 MERCURE

deux points differens du cerveau, où l'union de leurs especes se fait chacune en son endroit. Je ne parle pas des autres couleurs. Il est assuré que l'ame les distingue de cette même maniere dans le cerveau ; car cette souveraine y a autant de demeures, qu'il y a de divisions de fibres, & les couleurs y sont apportées par le plus ou le moins de force du rayon de la lumiere, repoussée de dessus les corps colorez qui tiennent entre le blanc & le noir.

Poussons encore plus loin.

ce raisonnement, & reprenons pour cet effet nostre rayon lumineux, qui a esté moulé sur un objet. Faisons-le agir à même temps sur les fibres de la retine qui luy seront plus convenables, & disons tout de bon que l'action qu'il communique à chaque filet sympathique, doit répondre à un même point du cerveau, autrement il seroit impossible que nous ne vissions deux objets dans chaque couleur. Cela me paroist tellement vray, que je ne scaurois m'imaginer que l'action

L. iiij.

128 MERCURE

sur deux lignes paralleles puisse jamais se joindre en telle maniere, qu'elle ne donne sur deux endroits differens, d'autant que l'essence de ces lignes est d'estre d'une égale distance par leurs bouts. Mais comme il faut necessairement que les deux images de corps s'unissent si bien, que l'ame n'en apperçoive qu'une pour juger de l'unité de l'objet, aussi y a-t-il lieu de croire que ces deux lignes, que ces images parcourent, sont triangulaires, je veux dire, que leurs bouts interieurs s'unif-

sent dans le cerveau ; ce que la Nature nous désigne fort bien par la division de chaque conduit des glandes de ce viscere , & que la raison nous doit insinuer estre le lieu où va se terminer l'action que les objets impriment dans le fond des yeux , de même que l'action de deux lignes triangulaires s'unit & se confond au point de l'angle qui donne sur le corps, & c'est ce que tous les jours la raison & l'expérience confirment.

Je pense que j'en ay assez

130 MERCURE

dit pour faire comprendre mon sentiment sur l'unité des especes dans le cerveau, sans que j'aye eu besoin de rapporter la description de l'œil, ny de parler de la refraction & reflexion de la lumiere, puis que le tout a esté sçavamment démontré dans le Mercure du mois d'Aoust dernier, par M^r Verduc le jeune, & que d'ailleurs je ne me suis engagé que de parler de l'union des especes dans le cerveau: ce qui a fait que j'ay voulu seulement dire deux mots de la composition & de

GALANT. 131

l'origine des nerfs, avec une petite reflexion sur la diverse nature de l'esprit animal.

Les preuves de cette nouvelle hypothese, Monsieur, ne sont pas si fortes que je le souhaiterois; toutefois elles me paroissent assez probables, & me semblent estre d'autant plus dignes que l'on s'y arreste, qu'elles ne sont contrariées d'aucun fait particulier; mais ce n'est pas assez, & quelque sentiment que je puisse avoir sur ce sujet, je le soumets toujours au vostre, que je suivray aveugle-

132 MERCURE

ment , persuadé que je ne
sçaurois errer à la suite d'un
si bon guide. Je suis , &c.

Je croy ne pouvoir vous
obliger davantage qu'en vous
faisant part d'un Ouvragé
qui s'est fait sur la Paix de
Savoie, en maniere d'Opera.
Il paroist d'abord un grand
nombre de Combattans & de
Guerriers , divisez en deux
troupes, l'une de François,
l'autre d'Alliez. La Scene est
sur les confins du Piedmont.

CHOEUR D'ALLIEZ.

F *Rapons, perçons, soyons impi-
toyables.*

*Accablons les François sous l'effort
de nos coups.*

*Que nos plaisirs les plus doux
Soient de faire des misérables.*

CHOEUR DE FRANCOIS.

*Vos efforts unis contre nous
N'en sont pas plus redoutables.
Nos coups sont inévitables,
Vous allez périr tous.*

*Mercure paroissant sur un nuage.
Fiers Peuples que séduit la discorde
insensée,*

*Qui remplissez ces lieux de carnage
& d'horreur,
Epreuvez de mon Caducée,
Les appas & la douceur.*

134 MERCURE

Deux François.

*Quel charme subis nous arrête,
Et rend nos esprits étonnez?*

Deux Alliez.

*Nos cœurs à la guerre obstinez
D'un tranquile repos deviennent la
conquête.*

Mercure.

*Le Maître Souverain qui regit
l'Univers*

*Lassé de voir ces aimables Pro-
vinces*

*Succomber sous le poids de mille
maux divers,*

Atouché le cœur de vos Princes.

§

*La France & le Piémont par un
vœu solennel*

*Vont resserrer les nœuds de l'ancien-
ne alliance ;*

Uncouple chéri da cie

GALANT. 135

Est le gage sacré de leur intelligence.



En même temps les Piémontois se détachent du reste des Alliez, & disent avec les François :

CHOEUR de François & de Piémontois.

Des Peuples oppressez, c'est le plus doux souhait.

Un François.

Dieux ! que la Princesse est charmante !

Un Piémontois.

Que le Prince est bien fait !

Le François.

Dans leurs traits, dans leur air, il n'est rien qui n'enchanter.

Chœur de François & de Piémontois.

Qu'ils sont dignes tous deux de l'Empire François !

136 MERCURE

*Heureux ceux qui suivront leurs
loix.*

Mercure parlant au reste des
Alliez.

*Vous qui n'approuvez point ce re-
tour de tendresse,*

*Partez, ne troublez plus la commu-
ne allegresse.*

Allez exercer vos fureurs

Dans quelque climat barbare ;

*Et si vous aspirez au titre de Vain-
queurs,*

*Deffendez vos Pays du Scythe &
du Tartare.*

Les Alliez.

Quel arrest ! quel ordre cruel !

*Que plustost Jupiter lance sur nous sa
foudre,*

Que plustost son bras immortel

Nous reduise en poudre.

GALANT. 157

Mercuré.

Connoissez mieux vos interests.

*Ecoutez de Loüis les offres ob. il
geantes, [graces brillantes*

*Vous pourriez voir la Paix & ses
Me suivre de près.*

Les Alliez sortent & Mercuré

continüe,

*Et vous, braves Guerriers, de qu
l'obeissance*

Egale l'extrême valeur,

*Marquez par mille jeux vostre ré-
joüissance,*

Et benissez à jamais le bonheur

De la Savoie & de la France.

Bellone va quitter ces lieux,

*C'est l'ordre du plus grand des
Dieux.*

Les François & les Piémonnois.

*Marquons par cent plaisirs nostre
réjoüissance,*

Decembre 1696.

M

138 MERCURE

*Et benissons à jamais le bonheur
De la Savoye & de la France.
Bellonne va quitter ces lieux ,
C'est l'ordre du plus grand des
Dieux.*

Mercure part , & des Bergers , des
Bergeres , & des Faunes , viennent
se joindre aux Guerriers.

Un Berger.

*Des plus profondes retraites
Nous accourons à vos voix,
Pour joindre nos tendres Musettes
A vos Trompettes ,
A vos Timbales , à vos Hautsbois.
Chœur des Guerriers & des
Bergers.*

*Ce beau jour , malgré l'envie ,
Est fait pour de doux concerts,
D'une agreable harmonie
Faisons retentir les airs,*

GALANT. 139

Une Bergere.

Que de plaisirs nous allons voir paroître !

Un Berger.

*Les fleurs en liberté sous nos pas
vont renaitre.*

La Bergere.

*Nos innocens Troupeaux
Seront seuls dans nos Campagnes.*

Une autre Bergere.

*Et nos aimables Compagnes
Iront sans crainte aux Hameaux.*

Tous les trois ensemble.

*Sur ces fertiles rivages
A l'ombre de nos Forests,
Goûtons tous les avantages
D'une bien-heureuse Paix.*

2

Mourons, cessez de vous plaindre,

Quittez la vaine frayeur.

M ij

140 MERCURE

Nous n'avons plus rien à craindre ,

Si ce n'est pour nostre cœur.

U Berger à l'une des Bergeres.

*Bergere , lors que Mars fait place
A l'Amour qui regne aujourd'huy ,
Peut-estre ton cœur de glace
Pourra-t-il estre attendry.*

La Bergere.

J'aime ma liberté, mon cœur est inflexible ,

*Il ne met son souverain bien
Qu'au plaisir de rendre sensible ,
Et de ne sentir jamais rien.*

Le Berger à l'autre Bergere.

*Cette Bergere inexorable
Mèprise l'ardeur de mes feux ,
Si ton cœur estoit plus traitable
Il me vangeroit à ses yeux.*

La Bergere.

*J'approuve le dépit qu'un tel refus
fait naistre ,*

GALANT. 141

*Je voudrois t'y servir, loin de te
condamner;*

*Mais je n'avois qu'un seul cœur à
donner,*

Et ce Berger en est le Maître.

Le Berger.

*Rebuté de l'Amour, accablé de re-
fus,*

*A quel secours dois-je m'atten-
dre?*

Un Faune.

*Il faut recourir à Bacchus,
Contre tes noirs chagrins il saura
te deffendre.*

Le Berger.

Qu'une Belle a pour moy d'attraits!

Le Faune.

Que le Vin a pour moy de charmes!

Le Berger.

*Un regard doux & tendre appaise
mille allarmes.*

142. MERCURE

Le Faune.

*De l'Amour dans le vin je trempe
tous les traits.*

2

*Voulez-vous passer la vie
Sans chagrin & sans bruit?*

Guerissez vostre esprit

De l'amoureuse fantaisie.

Un faux appas vous seduit,

Amans, & vous reduit

*A languir nuit & jour dans la me-
lancolie.*

*A rire, à trinquer, point de ja-
lousie,*

Ny ce qui la suit.

*Quand on boit bien le jour, on en
dort mieux la nuit.*

Le Berger.

*Non, non, rien n'est comparable
Aux dolices des Amans.*

Bacchus ne plaist qu'à la table,

GALAZI. 143

Amour plaist dans tous les temps.

Un Berger.

Il est un moyen facile

Pour nous mettre tous d'accord.

Sur ce qui nous est utile

Que chacun regle son sort.

*Aimez, buvez, liberté toute en-
tiere,*

*Que chacun à son gré contente ses
desirs.*

*Si l'Amour vous presente une Beau-
té trop fiere,*

*Bacchus pour vous vanger, vous
offre ses plaisirs.*

Deux Bergers & un Faune.

*Aimons, buvons, liberté toute en-
tiere,*

*Que chacun à son gré contente ses
desirs,*

*Et si l'Amour nous offre une Beauté
trop fiere,*

144 MERCURE

*Bacchus pour nous vanger , nous
offre ses plaisirs.*

Un des Bergers.

*Aux doux transports de nostre joye
Unissez-vous, braves Guerriers.*

*Que nostre Olive & vos Lauriers
Annoncent le bonheur que le Ciel
nous envoie.*

L'autre Berger.

*Remettez au Printemps vos valeu-
reux exploits ,*

*Vos jaloux Ennemis ont sonné la
retraite ,*

*Dans ce repos chantons la victoire
parfaite*

*Et du plus grand des Ducs , & du
plus grand des Rois.*

*Un Berger , un Guerrier , & un
Faune.*

*Accordons-nous pour celebrer ensem-
ble*

Ces

GALANT. 145

*Ces deux Heros sous qui l'Europe
tremble,*

*Et dans nos Concerts mêlons tour à
tour*

*Les chants de Bacchus, de Mars,
& de l'Amour.*

Tout le Chœur repete.

*Accordons-nous pour celebrer en-
semble, &c.*

Les personnes qui ont un
genie superieur aux autres, le
font éclater dans les moindres
choses. On en vient de
voir un exemple dans un Re-
glement que M^r l'Evêque
Comte de Noyon a fait pour
les retributions deuës aux Ec-
clesiastiques de son Diocese,
Decembre 1696. N

146 MERCURE

à l'occasion desquels il s'est expliqué d'une manière qui doit faire plaisir à lire à toutes sortes de personnes. Voicy comment il parle dans son Reglement.

Toutes les Loix, la Naturelle, la Mosaique, l'Evangelique, & l'Ecclesiastique établissent unanimement & de concert, comme estant dictées par le Saint Esprit, la justice des retributions & des récompenses qui sont dûës aux Ouvriers en toutes sortes d'estats & d'emplois.

La Loy Naturelle ordonne de payer la solde de la Milice au Sol-

dat, le fruit de la vigne au Vigneron, & le lait du Troupeau au Pasteur.

La Loy Mosaique défend de lier la bouche au Bœuf qui foule les grains, d'ôter à celui qui les a battus l'esperance d'y avoir part, de refuser au Laboureur le prix de ses peines.

La Loy Evangelique permet à ceux qui annoncent l'Evangile, de vivre de l'Evangile, de recueillir une moisson temporelle pour les biens spirituels qu'ils ont semez, & de tirer quelque subsistance des oblations de l'Autel dont ils sont les Ministres.

148 MERCURE

La Loy Ecclesiastique marque expressement le pouvoir de manger & de boire aux dépens de ceux que nous instruisons, d'avoir des personnes propres à nous servir, sans travailler de nos mains, & de suivre en ce point l'exemple des Apostres, des Freres de Nostre Seigneur & de S. Pierre.

Mais d'autant qu'il est difficile de trouver quelque temperament entre les deux dangereuses extrémités de la cupidité des Ecclesiastiques qui prendroient trop, & de l'injustice des Laïques qui ne donneroient pas assez, Nous avons cru de voir proposer la mo-

deration de Saint Paul, pour borner les prétentions des premiers, & la liberalité du Peuple d'Israël, qui étendoit ses offrandes au delà des besoins du Temple, pour animer la reconnoissance des seconds.

Cependant pour descendre dans un plus grand détail, que le doigt de Dieu semble nous avoir marqué dans les Livres du Levitique & du Deuteronomie, où il regle la portion des Ministres du Clergé Legal dans dans chaque Sacrifice. Nous avons, &c.

Il s'est passé une chose assez rare dans le Diocese de

N iij

150 MERCURE

Châlons en Champagne, & qui peut-estre ne se rencontrera pas dans aucune Famille de la France. Sept Freres nommez les Boucher, originaires de Châlons, bien unis ensemble, tous Prestres, tant Seculiers que Reguliers, se sont trouvez le jour de la Feste de Saint Martin, en la Paroisse de Saint Martin de Courtilolt, où l'un d'eux est Curé depuis vingt. six à vingt-sept ans, & là ils ont celebré solemnellement la Feste de ce glorieux Patron, à commencer par les premieres

GALANT. 151

Vespres, & Matines ensuite ;
le lendemain les Laudes, l'Eau
benite, la Procession & la
grande Messe, celebrée par
l'aîné de ces sept Freres, Re-
ligieux Benedictin, Prieur de
l'Abbaye de S. Sauveur des
Vertus, le Curé de cette Pa-
roisse faisant l'office de Dia-
cre, & le plus jeune de tous,
aussi Religieux Benedictin,
& Procureur du même Con-
vent, celuy de Sous-Diacre ;
deux autres Freres, l'un Tri-
nitaire du Convent de Châ-
lons, l'autre Prémonstré du
Convent de Sept fontaines,

N iij

152 **MERCURE**

revestus d'Aubes, & de Tuniques, faisant les ceremonies & encensemens; deux autres Freres, Chanoines de l'Eglise Collegiale de la Trinité de Châlons, faisant les Choristes. Le Panegyrique du Saint fut prononcé après Vespres par le même Prieur de Saint Sauveur des Vertus, ce qui fut suivi de la benediction du Saint Sacrement & du *Te Deum*.

Messire Jean Baptiste Louis Gaston de Noailles, Evêque Comte de Châlons, Pair de France, ayant choisi le 10. du mois passé pour faire son en-

GALANT. 153

trée dans la Ville de Vitri-le-François , on ne peut exprimer les applaudissemens & les témoignages d'amour & de respect que le Clergé & le Peuple firent paroître à la reception de ce digne Prelat, qu'on attendoit depuis si longtems , avec beaucoup d'impatience. Il arriva sur les cinq heures du soir , ayant trouvé le Clergé Seculier en Chapes , accompagné de tous les Ordres Religieux. Il se revêtit de ses habits Episcopaux , & après avoir baisé la Croix , qui luy

154 MERCURE

fut présentée par M^r l'Abbé Lirot , ce digne Chef de son Chapitre luy dit :

MONSEIGNEUR.

Dans l'empressement de vous rendre nos premiers hommages , il ne seroit pas difficile de faire valoir nos vœux & nos obéïssances auprès d'un Prelat moins vertueux & moins Chrestien que vous. L'éclat d'une Maison illustre & dont on ne peut trouver l'origine que dans les siècles les plus éloignez , de grands & de nombreux services rendus à l'Etat par

vos Ancestres, d'importantes victoires nouvellement remportées par un Heros de vostre Sang; une des premieres places de l'Eglise remplie par un Saint Ministre, avec lequel vous partagez, & sa naissance & ses emplois, tout cela exposé avec art pourroit faire recevoir favorablement nos soumissions & nos obéissances; mais nous n'avons pas besoin de relever en vous ces avantages que le siècle admire, & que vous méprisez, & nous fermons les yeux à toutes ces grandeurs dont vous avez fait un sacrifice à vostre modestie, en vous les cachant à vous-même.

146 **MERCURE**

Nous ne sommes attentifs qu'aux vertus Pastorales qui brillent en vous. Cette douceur majestueuse répandue sur toute vostre personne & qui vous attire le cœur & le respect de cette foule dont vous estes environné, ne peut estre qu'un épanchement de la bonté de vostre cœur & une marque certaine de la tendresse qui doit toujours accompagner vostre zele. Venez donc, Monseigneur, nous en faire ressentir les effets, en remplissant d'une maniere digne de vostre vocation, les desseins de Dieu sur cette Ville, qui se sert de ma foible voix pour vous exprimer la joye

qu'elle a de vous y posseder, & le desir sincere qu'elle aura toujours de vous plaire. Mais sur tout, daignez jeter les yeux sur ce Chapitre, & voyez avec quelle ardeur il cherche à se distinguer dans cette ceremonie, par le zele, l'amour & le respect qu'il fait paroistre, en attendant les occasions de vous témoigner son attachement inviolable, & ses tres-humbles obeissances.

La juste réponse que ce Prelat fit à ce Compliment, auroit surpris tous ceux qui l'entendirent, si depuis six mois qu'on a le bonheur de le

158 MERCURE

posséder dans son Diocèse, on n'avoit pas esté accoutumé à la vivacité de son esprit & à la pénétration de ses lumières. M^{rs} les Echevins accompagnez du Conseil de Ville, le receurent à la porte, & le complimenterent au nom de tous les Habitans. Ensuite accompagné d'une foule de peuple, qui recevoit avec soumission les benedictions qu'il avoit la bonté de répandre de tous costez, il passa sous un dais magnifique que le Chapitre luy avoit d'abord présenté, au travers de la Bour-

GALANT. 159

géoisie , qui estoit toute sous les armes , & qui bordoit les ruës depuis la porte du Faubourg jusqu'à l'Eglise , où il fut de nouveau harangué par le Doyen de la part du Chapitre ; après quoy ayant esté conduit dans son appartement , tous les Corps eurent l'honneur de le saluer ; & M^r le Blanc , President & Lieutenant General du Presidial , luy fit cette Harangue :

MONSEIGNEUR ,
Nous ne venons pas icy avec

160 **MERCURE**

des paroles étudiées, relever l'éclat de vostre avènement, mais nous y venons avec des cœurs remplis de tendresse & de veneration vous presenter nos tres humbles respects. Nous sçavons, Monseigneur, qu'il faut d'autres mains que les nostres pour vous eriger des statues, & un autre champ que celuy cy pour étaler la grandeur de vostre illustre Maison. Nous ne presu-
mons pas assez de nous pour entreprendre un ouvrage si relevé, & nous connoissons trop bien nos forces pour nous engager dans une matiere qui les surpasse infiniment. En effet, Monseigneur,

comment pourrions nous parler de l'origine de la Maison de Noailles, puis qu'elle est ensevelie depuis plus de six siècles, dans les temps les plus reculez ? Que pourrions nous ajouter à la splendeur de ces fameux Prelats, si recommandables dans toutes les Cours de l'Europe qui meritoient de vous estre proposez pour modele, si vous n'en aviez un vivant encore plus parfait que les morts ? Et comment enfin pourrions-nous demêler ces Heros, gagnant des Batailles à la teste des Armées, d'avec ces Plenipotentiaires qui ont couronné leurs Victoires par

Decembre 1696. O .

des Paix glorieuses. Mais, Monseigneur, si vous estes redevable à la fortune des avantages de vostre naissance, vous l'estes encore plus à la vertu, qui sans le secours de tant d'illustres Ancestres, vous élève au dessus de la grandeur que vous avez reçüe de la nature. C'est elle qui a arresté le Soleil, je veux dire un Roy triomphant, qu'elle a fait attendre tout le temps qui manquoit à vostre âge pour remplir la place que vous occupez si dignement. C'est elle qui avant ce temps a fixé sur vous les regards de ce grand Monarque, & qui luy a donné de l'im-

patience de declarer un choix dont
 il s'est promis autant de gloire que
 des autres actions de sa vie. C'est
 elle enfin qui nous assure & tout
 ce Diocese, d'un comble de bon-
 heurs & de benedictions, s'il plaist
 au Ciel nous faire jouir à longues
 années du don précieux dont il
 nous a favorisé. Venez donc,
 Monseigneur, vivez, & portez
 s'il se peut, jusques aux dernie-
 res heures du monde, le glorieux
 nom de Noailles. Ce sont les vœux
 que nous faisons tous les jours. Ce
 sont les vœux que nous ferons
 toute nôtre vie. Plaise à Dieu de
 les exaucer, & de vous faire con-

O ij

164 **MERCURE**

noistre le respect , & si je l'ose dire , l'inclination qui nous amènent vous rendre nos premiers devoirs.

M^r de Châlons répondit à ce discours avec une justesse qui augmenta l'estime & les sentimens respectueux qu'on avoit déjà conçûs pour luy. Le lendemain, qui estoit le Dimanche, cet illustre Prelat voulut faire toutes les fonctions de Pasteur, & non content d'avoir instruit les Peuples le matin par une Prédication des plus touchantes, on le vit pendant tout le jour

GALANT. 165

visiter les malades , catechiser les enfans , & administrer les Sacremens à ceux qui en avoient besoin. Le Lundy il fit l'honneur aux Peres de la Doctrine Chrestienne de visiter leur College , & d'assister à l'Oraison d'entrée du Rethoricien. Il fut reçu à la porte par le Superieur qui l'attendoit à la teste de la Communauté , & qui luy parla en ces termes.

MONSEIGNEUR.

L'honneur que vous voulez

bien nous faire aujourd'huy, nous touche si sensiblement. que nous ne sçaurions assez vous en marquer nos reconnoissances Occupez de ce devoir seul, nous perdons de veuë en ce moment tout ce qui vous attire icy les yeux & les respects de tout le monde. Cette illustre suite d'Ayeux dont vous descendez, une Maison toute brillante de Heros & d'actions. heroïques, les premières dignitez de l'Eglise & de l'Etat partagées entre les vostres & vous, Monseigneur, ce concours & ce mélange heureux de tant de grandeurs humaines & sacrées dont vous

vous voyons environné, tout cela nous touche moins, & si je l'ose dire, nous paroist moins grand que cet excés de bonié dont vous nous donnez de si tendres marques. Vous entrez, Monseigneur, dans une maison, qui ayant l'honneur de porter le nom de la Doctrinne Chrestienne, merite par là d'estre un peu chere à un des premiers & des plus zelez Ministres de la doctrine de Jesus Christ; dans un College, où par des semences éloignées de science & de vertu, on vous prépare des Ouvriers qui puissent recevoir un jour par vos mains les forces & le droit de travailler.

168. MERCURE

à la vigne du Seigneur ; dans une maison qui s'employe, si non avec beaucoup de réputation & d'éclat, du moins avec fidélité, & peut-estre avec quelque benediction & quelque fruit, à l'instruction d'une des plus nombreuses & des plus considerables Jeunesses de vostre Diocese ; dans une Maison formée par les soins & les liberalitez de feu M^r de Vialard, soutenuë ensuite & affermie par les bontez toutes singulieres de M^r l'Archevesque de Paris, ce sage & vertueux Prelat dont nous nous souviendrons toujours avec respect, & si vous souffrez que je le dise, avec

GALANT. 169

avec amour, & dont nous ne parlerions jamais sans douleur, si vous ne l'aviez suivi; dans une Maison enfin comme assurée de se voir à l'avenir plus florissante que jamais par la protection dont elle se flate que vous voudrez bien l'honorer. Entrez y donc, Monseigneur, puis qu'elle vous appartient par tant d'endroits, & venez entendre le reste de nos sentimens dans une autre bouche. Votre modestie n'aura point à rougir des veritez qu'on dira, à moins que vous ne vouliez rougir du bien que vous faites à des vertus que vous avez.

Decemb. 1696.

P

170 MERCURE

On le conduisit ensuite à la Salle où se devoit faire le discours, & où on luy avoit élevé un petit Trône, mais rien ne put l'obliger à y prendre place. Sa modestie l'emporta sur les vœux de l'assemblée, & le distingua bien plus glorieusement qu'un fauteuil, qu'on eut bien de la peine à faire avancer tant soit peu hors du premier rang. Le Clergé & la Justice s'y trouverent en Corps. Le sujet du Discours estoit, *Noallius, Ecclesia Cathalaunensi ablatas, redditus.*

Vous jugez bien dès là qu'il n'estoit pas difficile de dire de grandes & de belles choses. Quand le Discours de l'Orateur fut fini, il fit dire une petite Ode Latine, où il avoit extrêmement épargné les loüanges, comme à dessein de se réconcilier avec la modestie de ce Prelat, qui ne perdant pas la moindre occasion d'en meriter, ne sçauroit pourtant en souffrir.

Il est mal-aisé de voir souvent une personne véritablement aimable, sans prendre

P ij

172 MERCURE

pour elle les sentimens que l'amour a coutume d'inspirer, mais il est encore bien plus difficile de ne s'y attacher pas quand les avantages de la Fortune s'y trouvent mellez à un solide mérite. C'est ce qu'à éprouvé depuis peu un Cavalier qui ayant jetté les yeux sur une Fille en qui mille belles qualitez éclatoient de jour en jour, s'en laissa si fort charmer qu'il fit son unique affaire de chercher par où il pourroit toucher son cœur. Ses traits n'estoient point assez réguliers pour faire qu'on

se récriast en la voyant. Elle avoit bon air, la taille fine aisée, & on pouvoit dire en general qu'elle estoit mieux faite que belle, mais elle avoit de grands charmes dans l'esprit & dans l'humeur, & ce qui en est un tres-considerable & qui fraploit tout le monde, sa Mere qu'elle avoit perduë depuis un an, luy avoit laissé beaucoup de bien. Son Pere qui n'avoit que cette Fille, estoit riche aussi de son costé, & on ne doit pas estre surpris si beaucoup de Pretendans luy fai-

174 MERCURE

soient la cour , pour avoir la preference. Il estoit d'un âge extrêmement avancé , & on regardoit sa succession , comme n'estant pas fort éloignée. Le Cavalier de tout temps avoit eu accès dans cette maison , & le droit de voisinage luy avois acquis la liberté d'y venir assidument. Il s'estoit attaché à plaire à la Demoiselle dès ses plus tendres années , & la Mere qui aimoit l'enjouement de son esprit , luy avoit marqué des sentimens assez favorables , pour luy donner lieu de croire qu'il

avoit perdu en elle le plus seur appuy de son amour. Il continua de voir le Pere , & ce qui luy fut d'un tres-grand secours , il avoit une Sœur , intime Amie de la Demoiselle , & qui en estoit comme inseparable. C'estoit une fort belle personne , d'une humeur insinuante & tres-enjouée , & née avec les talens qui font réussir à se faire aimer , quand on veut bien les mettre en pratique , mais ne cherchant point à s'acquérir des Amans , elle n'en faisoit aucun usage , & c'estoit toujourns en dépit

176 **MERCURE**

d'elle qu'elle donnoit de l'amour. La fidelité de ses Amis luy suffisoit pour la rendre heureuse, & n'ayant nul goust pour le mariage, elle avoit mis tout son attachement à son Frere, avec qui elle vivoit, & qu'elle aimoit avec beaucoup de tendresse. Il est aisé de juger par là qu'elle n'épargna ny soins, ny peines, pour faire agréer son amour à son Amie. L'obsédant sans cesse, elle en ménagea si bien l'esprit qu'elle l'empêcha de voir ce que la fortune avoit mis entr'eux de difference. La nais-

faice & le merite luy tinrent lieu de richesses , & après avoir reçu toutes les marques que le Cavalier luy pouvoit donner de la passion la plus soumise , elle l'assura que pourvû qu'il fit contenter son Pere à leur mariage , il n'y trouveroit nul obstacle de sa part. Quoy que la chose parust assez difficile, la Sœur se chargea d'en venir à bout. Comme elle voyoit la Fille à toute heure, elle avoit beaucoup de familiarité avec le Pere , à qui elle commença à redoubler certaines caresses

178 **MERCURE**

qui font plaisir à ceux de son âge. Il la trouvoit belle ; & ne s'ennuyoit jamais de la voir. Elle luy donnoit les plus tendres noms , & luy faisoit mille plaifans contes qui l'amusoient agreablement. Elle essaya d'abord le pouvoir qu'il luy avoit laissé prendre insensiblement sur luy , par de legeres demandes , sur lesquelles le bon homme estoit toujours prompt à la satisfaire , & enfin un jour après l'avoir embrassé d'un air gay & libre , elle luy dit qu'il falloit qu'il avouast que sa pre-

fence luy estoit absolument necessaire pour le plaisir de sa vie, & qu'il devoit, pour estre toujours heureux, la mettre en estat de ne le quitter jamais. Le bon homme repliqua qu'elle pouvoit demeurer avec sa Fille, qu'il en auroit une joye extrême, & que si le parti l'accommodoit, il donneroit ordre qu'on luy preparast un appartement. Sa réponse fut qu'elle estoit liée avec un Frere qui luy estoit infiniment cher, & avec qui la separation n'estoit pas possible, mais qu'il y avoit remede

130 MERCURE

à cet inconvenient, qu'il le pouvoit choisir pour son Gendre, & qu'estant ainsi tous unis par l'alliance, ils pouvoient mener ensemble la vie la plus douce dans la parfaite amitié qui estoit entr'eux. Le bon homme luy tendit la main en souriant, & ne finit certe conversation qu'après luy avoir marqué que la chose estoit assez faisable, mais que cependant il avoit besoin qu'on luy donnast quelques jours pour se consulter. Les deux Amans avertis de tout, se flaterent

d'autant plus d'un heureux succès dans leurs esperances, que le bon homme informé de leur amour souffrit à son ordinaire l'assiduité du Cavalier. Ils firent à cette charmante Fille des remerciemens proportionnez à l'agréable service qu'elle leur rendoit à l'un & à l'autre, & comme elle estoit adroite, & qu'il estoit mal aisé de ne se pas rendre à ses manieres, elle tourna si bien le bon homme, qu'après deux ou trois autres réponses, toujours favorables, mais qui n'estoient pourtant pas assez

182 **MERCURE**

décisives, il luy dit en la regardant d'un air fort tendre, qu'il ne tiendrait qu'à elle qu'il ne signast dès ce même jour le contrat de mariage de son Frere avec la Fille; qu'il ne vouloit pour cela qu'une seule chose dont elle estoit la maîtresse, & que si elle vouloit luy en donner la parole, il luy donneroit aussi-tost la sienne. Cette charmante personne, qui ne cherchoit rien avec tant d'ardeur que les avantages de son Frere, luy promit tout, sans s'imaginer que la chose iroit aussi loin qu'il la porta. Les car-

GALANT. 182

resses qu'elle luy avoit comme prodiguées depuis quelque temps pour parvenir à ses fins, l'en avoient rendu si amoureux, qu'il s'estoit mis en teste d'en faire sa Femme, & ce ne fut qu'à cette condition qu'il luy accorda le consentement qu'elle demandoit. Elle eut beau luy dire que ny l'un ny l'autre n'estoit propre au mariage, & qu'ils y avoient renoncé tous deux en quelque sorte, elle par temperament, & luy par son âge. Il n'entendit point raison là-dessus, &

284 **MERCURE**

n'ayant pû l'obliger à changer de sentiment, elle fut reduite à luy demander un peu de temps à son tour, pour voir le parti qu'elle avoit à prendre. Son Amie, à qui elle conta tout, ne put s'empêcher de rire de l'extravagance de son Pere; mais le Cavalier qui connoissoit l'aversiõn de sa Sœur pour le mariage, regarda la chose serieusement, & se trouva dans un embarras extraordinaire. Tout dépendoit d'elle, & il ne sçavoit que luy demander. Elle avoit refusé plus d'une fois de jeu.

nes Amans bien faits, qui s'estoient offerts à l'épouser. Et le moyen de prétendre qu'elle se donnast à un vicil homme des plus dégoutans, & sujet d'ailleurs à la pluspart des infirmitéz dont la vieillesse est accompagnée ? Cependant le parti estoit si avantageux pour son Frere, & elle entroit si vivement dans ses interests, que voyant le bon homme toujours obstiné, elle aimâ mieux se sacrifier à l'entestement qu'il fut impossible de luy faire perdre, que d'estre cause qu'

Decembre 1696.

Q

186 **MERCURE**

une fortune tres - considerable échapaſt au Cavalier. Ainſi elle reſolut de ſe marier avec le bon homme , & ce qui les charma tous , elle prit cette reſolution de fort bonne grace , & ſans rien diminuer de ſa gayeté ordinaire. Le Notaire vint , on ſigna les deux Contrats , & toutes les choſes qui précèdent la ceremonie de l'Egliſe ayant eſté faites , ils devoient tous eſtre mariez le lendemain , quand la Sœur qui avoit tout fait , ſe trouva ſurpriſe d'un mal violent qui l'abattit tout

d'un coup. Le Cavalier en fut extrêmement affligé, & par la tendresse qu'il avoit pour cette Sœur, & par le retardement que cette maladie devoit apporter à son heureuse fortune. Elle souffroit de grandes douleurs, accompagnées d'une Fièvre ardente, & ces douleurs ayant augmenté les deux jours suivans, le mal fut connu pour la petite Verole. Elle en fut reduite à l'extrémité, & par tous les soins que les Medecins en prirent, enfin le danger cessa, mais en luy sau-

Q ij

188 **MERCURE**

vant la vie, il fut impossible de conserver sa beauté. Ce mal, quelquefois impitoyable, luy gâta le teint, & changea ses traits; en sorte que ce n'estoit plus la même personne. Elle avoit encore le même enjouement d'esprit, mais son visage n'avoit plus aucun brillant; & elle disoit assez plaisamment, qu'elle craignoit bien que son Amant, tout vieux qu'il estoit, ne fust comme la plupart des jeunes gens qui ne s'attachant qu'à la beauté, cessent d'aimer si-tost qu'ils la voyent

passée. Ce qu'elle dit arriva. Le bon homme ne sentit plus rien pour elle, si tost que ses traits n'eurent plus le même éclat qui l'avoit touché, & ce qu'il y eut de rare, c'est que n'ayant consenti au mariage du Cavalier, qu'à condition que le sien avec sa Sœur se feroit en même temps, il protesta qu'il empêcheroit que ce mariage ne s'achevast, à moins que l'on ne rompist l'engagement où il s'estoit mis avec cette même Sœur. Comme elle n'avoit fait violence à son inclination que

190 MERCURE

par un motif dont elle voyoit cesser la cause , vous jugez bien qu'elle n'eut aucune peine à se consoler de l'inconstance de son vieil Amant. Au contraire elle s'en fit un sujet de joye ; & quoy qu'elle fust fachée de n'avoir plus ce brillant qui la faisoit regarder avec plaisir, elle ne laissoit pas , disoit-elle , de sçavoir bon gré à la petite verole , de l'avoir défaire d'un Mary qu'elle ne prenoit qu'avec une extrême repugnance. Le bon homme , fort content de se voir libre , tint parole au Ca-

GALANT. 191

valier, qui eut à peine épousé sa Fille, qu'on leur vint apprendre qu'il estoit luy-même tout prest à se marier. Il avoit pris goust aux belles personnes, & ce goust ayant paru dans la forte passion qu'il avoit marquée pour la Sœur du Cavalier avant qu'elle eust souffert le ravage de la petite Verole, on luy estoit venu proposer une jeune Blonde tres-jolie, à qui le manque de bien faisoit souhaiter qu'il la prist pour sa Femme. Il en avoit donné sa parole, mais il ne la put tenir, quoy qu'il eust

192 MERCURE

choisi un jour pour la signature des articles. La goutte le prit, elle remonta, & cet accident finit son nouvel amour avec la vie. Le Cavalier qui jouït par cette mort de tous les biens de cette Maison, a fait à sa Sœur tous les avantages qu'elle pouvoit souhaiter. Son Amie la laisse d'ailleurs maïstresse de tout. Ainsi elle vit avec tous les deux dans une satisfaction parfaite, & la perte de sa beauté n'empêche point qu'elle ne soit toujours fort aimable par la bonté de son cœur, & par la
la

la solidité de son esprit.

M^r de Percy a esté receu à Florence dans l'Ordre des Chevaliers de Saint Estienne. Vous apprendrez ce qui s'est passé à cette ceremonie dans la Lettre que vous allez lire.

A MONSIEUR ***

Quand vous ne prendriez pas, Monsieur, autant de part que vous faites à la grace que Monsieur le Grand Duc vient d'accorder à M^r de Percy, Neveu de M^r Dupré, Envoyé de Sa Ma-

Decembre 1696.

R

jesté à Florence; celle que j'y prens, & le plaisir de vous mander une nouvelle si agreable & si curieuse, m'obligeroit à vous faire un recit dont les circonstances sont tres-singulieres & peu connües. Mais avant que d'entrer dans le détail de la reception du nouveau Chevalier, je croy qu'il est à propos de vous dire ce que c'est que l'Orde de Saint Estienne, & de vous parler de son établissement, & des privileges qui le rendent un des plus considerables de l'Europe.

EGALANT. 195

Cet Ordre fut estably par
Cosme I. de Medicis , l'an
1560. en reconnoissance d'une
dameuse Victoire qu'il rem-
porta sur les Siennesis le 2.
Aoust, Feste de Saint Estien-
ne Pape & Martir , & il fut
approuvé le 1. de Février de
l'année suivante par le Pape
Pie V. On y observe la Regle
de S. Benoist , chez les Reli-
gieux duquel tout Chevalier
est obligé pendant six mois
d'aller faire son Noviciat , qui
consiste à entendre pendant
ce temps la grande Messe &
les Vespres les Festes & les

R ij

Dimanches dans le Chœur de leur Eglise avec l'habit de Ceremonie.

Il y a trois sortes de Chevaliers qui sont divisez en trois Classes. Les premiers se nomment Chevaliers par justice, c'est à dire, qui ont des preuves de Noblesse, dont l'Ordre est content. C'est de cette Classe, dont a l'honneur d'estre M^r le Chevalier de Percy, qui soutient par son merite la noblesse de son extraction. Il est issu du costé paternel de l'ancienne Maison de Percy, si celebre dans

l'Histoire de la Maison d'Har-
court, & dans celles d'Angle-
terre & de Normandie, & al-
lié du costé maternel à des fa-
milles tres considerables dans
l'Épée & dans la Robe.

La seconde Classe est com-
posée des Chevaliers de gra-
ce, que le Grand-Maistre de
l'Ordre fait de son propre
mouvement, sans les obliger
à faire des preuves de No-
blesse exactement continuée
dans leur Famille.

La troisième Classe qu'il a
fallu établir pour rendre
l'Ordre aussi riche & aussi

198 MERCURE

puissant qu'il est, s'appelle des Chevaliers de Commande. Elle est composée de personnes qui n'estant pas d'une naissance à pouvoir prétendre l'entrée dans cet Ordre, viennent se presenter pour fonder des Bailliages ; Commanderies, & Prieurez, suivant les conditions prescrites pour de pareilles fondations. On ne reçoit pourtant pas indifferemment dans cette Classe tous ceux qui viennent offrir ; & avant toutes choses, on examine soigneusement la qualité du Sujet, s'il est né.

GALANT.



de legitime mariage, s'il a point de tache diffamatoire dans sa famille, & si à la noblesse prés, les ancêtres ont vécu en gens de bien & d'honneur.

A-l'égard des Commanderies, il y en a de deux sortes. Les premières ne s'obtiennent que par ancienneté, & pour y parvenir, il faut avoir servi la Religion dans les Caravannes, & prouver par une attestation qu'on a fait son Noviciat de la maniere dont on le doit faire. Les secondes s'appellent Commanderies

R iiij

200 MERCURE

de grace, que le Grand-Maître donne à qui il luy plaist.

La Maison de l'Ordre est à Pise, magnifiquement bastie. Tout Chevalier qui veut y aller resider, a son logement, dix écus Romains par mois, & plusieurs autres douceurs pour les commoditez de la vie. Les Privileges dont les Chevaliers jouissent, sont en si grand nombre, qu'on ne peut les renfermer dans les bornes d'une Lettre.

Cet Ordre qu'on peut dire avec justice estre un des plus considerables des Pays étran-

GALANT. 201

gers, avoit pour la guerre il y a quelques années, sept Galères armées & entretenues par la Religion. Elles ont fait de si belles actions contre les Turcs, qu'elles ont mérité l'honneur de commander l'avantgarde, quand elles se rencontrent en mer avec celles du Pape, & celles de Malte. Le nombre en est à présent fixé à quatre, qui sont très-bien armées dans le Port de Livourne, & qui vont tous les jours faire des courses sur les Costes de Barbarie. La dernière Prise qu'elles ont fai-

202 **MERCURE**

tes sur les Turcs, est une Ga-
lere de Biserte, & on ne voit
dans Pise que des Drapeaux
enlevez sur les Infidelles.

Le Grand Maistre de l'Or-
dre tient Chapelle à Florence
dans l'Eglise de Saint Laurent
trois fois l'année; sçavoir le
jour de Noël, le Jeudy Saint,
& le jour de l'Assomption.
Mais à Pise il y a plusieurs au-
tres Festes, auxquelles les
Chevaliers sont obligez de se
trouver avec leur habit de ce-
monie.

Cet habit est majestueux, &
fait en partie comme une robe

GALANT. 203

de Conseiller par les manches, & comme une Cuculle de Benedictin, par la quantité de ses plis. Il est d'une Finette d'Angleterre, d'une couleur blanche, & tres-simple, avec une fort longue queue. Les manches sont toutes doublées d'un gros de Tours cramoisy, & viennent s'attacher sur les épaules en les repliant. Le collet du mesme taffetas est lié autour du col, d'un gros cordon de soye cramoisie, au bout duquel pendent deux grosses houppes d'une semblable couleur. La Croix

204 MERCURE

qui est attachée sur cet habit est faite en forme de Croix de Malte, de satin cramoisi bordé d'un petit galon d'or. Voilà ce que j'ay pû apprendre de cet Ordre, & ce qu'il y a de plus particulier.

Monsieur le Grand Duc ayant déclaré qu'il vouloit faire M^r de Percy, Chevalier de son Ordre de S. Estienne, luy fit present d'une belle Croix enrichie de diamans, en luy disant que lors qu'elle estoit donnée de la main du Grand-Maistre de l'Ordre directement, elle conferoit des

Indulgences en grand nombre pour le Chevalier, & ses plus proches parens. M^r Du pré tres-sensible à la grace que Monsieur le grand Duc, en consideration de la fidelité & du zele avec lequel il sert auprès de luy, le plus grand Roy du monde, venoit d'accorder à son Neveu, luy fit demander audience pour ben remercier, & disposa toutes choses pour cette Ceremonie, à laquelle les principaux Officiers de l'Ordre & les Ministres des Princes étrangers furent invitez.

Le 10. du mois d'Octobre
dernier, qui estoit le jour de-
stiné pour la reception, M^r
le Chevalier de Percy, con-
duit par M^r l'Envoyé son On-
cle, & accompagné du Ne-
veu de M^r de Magalotty,
Prieur de l'Ordre, alla pren-
dre le Grand Connestable &
le Grand Chancelier. Ils se
rendirent tous ensemble dans
l'Eglise des Peres Feuillans,
François de nation, qui estoit
magnifiquement parée, & où
il y avoit une grande foule de
Noblesse & de Peuple, malgré
les Gardes que l'on avoit mis

aux portes. Avant la Messe le Chevalier designé alla prendre l'épée des mains du grand Chancelier, & la déposa dans celles du grand Connestable, devant lequel il se mit à genoux, & qui l'en frappant deux fois sur les épaules, luy dit : *Soyez Soldat de Jesus-Christ & de Saint Estienne.* Ensuite de quoy deux Chevaliers luy chaussèrent les éperons, & le grand Connestable luy remit l'épée entre les mains. Le Chevalier s'estant relevé se la mit deux fois sur le cœur, & l'éleva deux fois en l'air, pour

marquer qu'ils'en vouloit ser-
vir pour la deffense de la Foy.
Cette premiere Ceremonie
estant finie, il le remit sur son
Prié dieu, & alors le Pere
Prieur des Feuillans commen-
ça la Messe, pendant laquelle
selon l'usage de l'Ordre, on
distribua des gans à toute
l'Assemblée, & des Imprimez
de Vers Latins, qu'un jeune
homme avoit fait faire à bin-
sçu du Chevalier. Sur la fin
de la Messe il reçeut la Sainte
Communion, puis retourna
se mettre à genoux devant le
grand Connestable, qui luy

fit plusieurs questions, & entre les mains duquel il fit le serment accoutumé. Alors on commença à luy mettre l'Ha-bit de l'Ordre, & à dire plusieurs Oraisons, après lesquelles le grand Connestable luy dit, qu'il alloit commencer à avoir part aux Indulgences accordées à l'Ordre, par plusieurs Papes, & que ses plus proches parens y participeroient. Ensuite il luy donna sa Robe à baiser, & l'ayant fait relever, il l'embrassa. Le jeune Chevalier alla de rang en rang donner le baiser de

Decembre 1696.

S

paix à chaque Prieur, Chevalier, & Bailly, & puis revint accompagner le grand Connestable jusqu'à la Sacristie, où il fit les remerciemens ordinaires.

M^r l'Envoyé de France qui n'avoit pas voulu s'en tenir à l'usage commun, pour mieux témoigner la reconnoissance des graces que luy faisoit son Altesse en la personne de son Neveu, avoit invité les premiers Officiers de l'Ordre, & les principaux Ministres à un repas magnifique, après lequel le nouveau Chevalier

GALANT. 219

presenta luy-mesme des gans brodez à tous les Conviez, & chacun parut s'en retourner tres-content des liberalitez qui avoient esté ajoutées à cette Ceremonie.

Voicy la Traduction des Vers latins dont il est parlé dans cette Lettre.

A MONSIEUR
LE CHEVALIER DE PERCY.

O D E.

O Toy qui dans l'Etrurie,
Te fais un heureux destin,

S ij

212 MERCURE

Estimé de sa Patrie,
Chéri du Peuple Latin;
Que l'un & l'autre s'empresse
A te marquer sa tendresse,
Et que parmy les honneurs,
Dont la foule t'environne,
Tu reçoives la couronne
Des mains des sçavantes Seurs.

Dans l'Avril de ton bel âge
En un sentier peu battu,
Le Ciel s'offrit en partage
Les tresors de la vertu.
Avec l'illustre vaillance,
Le sçavoir & l'éloquence
Tout fut prodigué pour toy;
Et par cette grace insigne
Il te fit paroistre digne
De l'estime de son Roy.

Quel éclat se joint encore

GALANT. 213

A celui de tes Ayeux !
Cosme d'un Ouvre r'honneur,
Qui rend son nom glorieux.
Déjà la troupe guerrière
T'embasse dans la carrière
Où jeune on te voit courir,
Et le siècle dans l'histoire
Consacrera ta mémoire.
Qui ne doit jamais périr.

M^e le Chevalier de Percy
a fait cette réponse aux Vers
de l'obligeant Inconnu, qui
avoient été distribués le jour
que se fit la cérémonie de sa
reception.

Generoux Inconnu, dont la
Muse française

214 MERCURE

Prodigue en ma faveur sus beaux
Vers dans le monde,

Admirant vos talens, éprouvant
vos bonz,

Je devrais publier vos rares quali-
titez.

Mais n'osant, comme vous, me don-
ner la licence

D'aller le front levé dans le Sacré
vallon,

En vain vous l'esperez de ma re-
connoissance.

Voulant invoquer Apollon,
Il seroit de la bien-seance,

Pour en estre témoin, de prendre vo-
stre nom.

?

Ma voix n'estant pas assez forte,
Les Muses par pitié me laissent à
leur port.

Implorer le secours des sublimes
esprits.

Depuis longtemps j'y fais la que-
ste

Mais j'ay beau demander : tou-
jours mes faibles cris
Font qu'on se vit de ma requeste,
Aussibien que de mes écrits.

Si plus sensible à mes prieres
Vous me communiquez vos scavan-
tes lumieres,

Scachant quel est mon sentiment.
Je n'en feray qu'un bon usage.
Car si j'ay quelque empressement
De jaitir d'un tel avantage,
C'est pour apprendre l'art de faire
un compliment,

Qui soit pour vous un tendre gage
De mon juste ressentiment.

Aujourd'huy que par bonté pure,
Le Grand Cosme, l'amour de toute
la Nature,

216: MERCURE

M'a bien voulu combler de ses
bienfaits,

- Je puis, sans estre temeraire,
Inviter vostre Muse à chanter ses
hauts faits,

Et tout ce que pour moy son grand
cœur vient de faire,

Que le mien n'oubliera jamais.

S
C'est par là qu'on s'acquiert une im-
mortelle gloire,

Qu'on rend son nom fameux au
Temple de memoire :

Pour vos doctes travaux c'est le plus
digne objet.

Epuisez les eaux d'Hippocrène,
Vous ne scauriez jamais vous don-
ner trop de peine

En traitant un si beau sujet.

Voicy

GALANT. 217

Voicy des Vers de Mademoiselle de Scuderi, sur cette même reception. Il paroist qu'ils sont adressez au Pere de M^le le Chevalier de Percy.

*Il est des Chevaliers de toutes les
façons,*

*Mais le vostre, Nonchamp, est de la
Vieille roche,*

*Et par de tres-bonnes raisons,
C'est un Chevalier sans repro-
che.*

M^le de Nonchamp a fait la réponse qui suit à ce Quatrain.

Chevalier de la Vieille-roche,

Decembre 1696. T

218 MEROURE

*Ne seroit pas , Sapho , Chevalier
sans reproche ,*

*Si de vostre merite il n'estoit pas
touché.*

*Il scait de vos vertus l'éclat & l'é-
tendu ,*

Il ne les perd jamais de veüe ,

Et croiroit commettre un peché ,

*S'il n'estoit pas sensible à l'exemple
d'un Pere ,*

Qui vous honore & vous revere.

L'Epistre qui suit est de
Mademoiselle des Houlières.
Ce nom vous fera regretter
qu'elle soit si courte.

A MADAME** *

Ne grondez plus, vous serez
 satisfaite.
 J'ay pour vous plaire invoqué
 les neuf Muses.
 Ces Belles m'ont promis tantost dans
 mes vœux
 De me remplir pour vous des divi-
 nités
 Dès que mon ame en sera possédée,
 Ma Lyre sous mes doigts par leurs
 soins accordés
 Ne rendra plus que d'agréables
 sons.
 Alors ma Plume en vers & cent
 façons
 Vous représentera des Graces pré-
 cieuses
 Je parleray de vostre belle humeur,

T ij

220. MERCURE

Je vous peindray paisie & de lis
& de roses,

Et si ma voix répond à mon at-
tend,

Je chanteray cent prestes, et cha-
cun des

Donc le recit me comblera d'hon-
neur.

Quand j'auray dit tout de que la
nature

A mis en vous de rares qualitez,
Mon cœur charmé de toutes vos

bontez,
Vous garde un de ces Arcs d'im-

mortelle structure,
Dont le dessin brillant & glo-

rieux
Est de transmettre à la race su-

perbe
Ces fameux noms de l'empire victo-

rieux
I T

GALANTI

221

Mais quel que soit mon zele & ma
rendresse,
Quel que soit le pouvoir que vous
avez sur moy,
Et quel que soit enfin le desir qui me
presse
De chanter dans mes Vers les gra-
ces que je voy,
Mon esprit qui connoist & qui
craint sa foiblesse,
Sans leur divin secours se tiendra
clos & coy.

On fait à l'Hostel de Bouil-
lon une Lotterie d'une ma-
niere qui n'a point encore
esté pratiquée jusqu'à pre-
sent. On peut dire que c'est
une Lotterie d'Or & d'Argent

T iij.

222 MERCURE

monnoyé, quoy qu'elle soit composée de curiositez & de Bijoux, puis qu'il sera libre à ceux qui gagneront les Lots, d'en prendre le prix en or & en argent monnoyé, en diminuant seulement un dixième. Elle sera tirée par Son Altesse Serenissime monsieur le Prince de Conty, à la fin du mois de Février prochain, de la même sorte que celle qui fut tirée par Monseigneur le Dauphin le 23. de Novembre 1695. dont je vous ay parlé dans mes Lettres de ce temps-là. Au lieu de medailles on dis-

GALANT. 223

tribué des Figures en taille-douce, qui représentent la Fortune avec un bandeau sur les yeux, & tous les cheveux par devant, jettant des numéros. Elle est portée par la Renommée, qui l'annonce à un chacun. Au dessous de la Fortune sont ces mots, *Te facimus, Fortuna, Deam*, lesquels sont pris des Anciens, qui croyoient la Fortune quelque chose de divin, & qui la mettoient au nombre des Déeses. Les Billets sont de dix-huit fols. Le gros Lot sera de cent Louïs d'or neufs, le se-

T iiij

cond de cinquante, &c. & les moindres de dix Louïs d'or neufs. Les personnes de vostre Province qui n'ont aucune connoissance à Paris, pourront mettre à cette Lotterie, en s'adressant à un Com-mis de la Poste de leur Ville; qui leur fera venir de ces Figures, & l'explication imprimée de cette Lotterie.

Le S^r Liebaux, qui a donné au Public la Carte generale de Lorraine & d'Alsace, vient de mettre au jour une Carte particuliere de la Forest de Hallatte, où sont les nouvelles

GALANT. 225

routes faites par ordre du Roy, avec les environs de Chantilly, de Senlis & de plusieurs belles maisons de plaisance, dressée sur les lieux, & dédiée à Son Altesse Serenissime Monsieur le Prince. Les Curieux la trouveront chez l'Auteur, avec celle de Lorraine & d'Alsace, rue de la Parcheminerie, près S. Severin, vis à vis la rue Bout-de-Bric, à l'Enseigne du Pont-Leger.

Je vous envoie un Discours qui a esté prononcé par M^r

226 MERCURE

Labat, Avocat du Roy au
Présidial d'Agen.

SUR LA PAIX

DE SAVOYE.

NOus avons rempli l'air
de nos feux & de nos
cris d'allegresse, & le ciel, de
nos actions de graces; & l'é-
cho de ce qui se dit par tout
m'engage à l'ouverture de
cette Seance, de n'entretenir
la Cour que de l'heureux suc-
cés de la Paix de Savoye. Mais
quelle étendue de connois-
sances ne faudroit-il point

GALANT 227

pour débrouiller depuis ce dernier *Te Deum*, les interets de tant de Princes, ou plutoſt quelle ſolidité de jugement ne faudroit-il point avoir, pour compoſer une action digne de cette honorable Audience? C'eſt un ouvrage qui exige le ſens de pluſieurs têtes & le loisir de pluſieurs mois. Ce n'eſt pas une marque de foibleſſe de l'eſprit humain, mais bien la nature de la choſe qui le veut ainſi. L'Hiſtoire Sainte nous apprend que Dieu a obſervé luy-mefme cet ordre en la crea-

228 MERCURE

tion du monde; ayant réservé au quatrième jour à embellir les choses qu'il avoit créées le premier jour, & disposées le second & le troisième. J'aurois pû par toutes ces considerations, raisonnablement m'excuser. Que si elles ne suffisent pas pour mettre à couvert de quelque accusation de temerité, quoy qu'il arrive, j'auray recours à la faillie d'un Poëte, qui se crut capable de faire ce que l'Empereur luy demandoit; Car, dit ce Poëte, *quand le Ciel commande au Laboureur de semer son*

blé, au General d'Armée de li-
 vrer bataille ; au Pilote de faire
 voile ; sans examiner si la terre
 est cultivée ; si l'Armée est en
 bon ordre, si les vents sont favo-
 rables ; il faut obéir au Ciel, &
 confier au bonheur de ses ordres
 le succès de l'action qu'il nous
 commande. Il faut hardiment
 vous entreprendre sous une
 Puissance à qui rien n'est im-
 possible. Qu'il me soit donc
 permis d'attendre du mini-
 stre de ma Charge, ce que
 je ne puis espérer de la me-
 diocrité de mon esprit.

Un Philosophe judicieux a

232 MERCURE

11 La France estoit paisible ,
21 & l'Union des Princes Catholi-
ques rendoit le repos de l'Eu-
rope redoutable aux Ennemis
de cette Religion, mais l'he-
resie qui est broüillonne, &
qui ne peut vivre dans la paix,
en non plus que dans l'obéissan-
ce, donna lieu à ces dernières
guerres, & à de nouveaux
triumphes.

21 Qui croira ce Paradoxe, trop
ay véritable néanmoins, que
l'excès de la bonté, facilité &
douceur du Prince, ait causé
l'insolence l'audace, & la ma-
lice, & à leur suite, une infinité

GALANT. 233

de maux ? Il a pour ainsi fait
comme les Medecins habiles,
qui n'oublient rien pour pré-
venir les maux par des reme-
des benigns & innocens, mais
les premiers efforts qu'il a
faits à cette fin, ont esté vains,
& il fallut souffrir l'accroisse-
ment du mal. Ouy, la dou-
ceur du Prince aigrit l'humour
farouche de ces Rebelles; ils
ont pris la grace pour une
oppression, Mais l'application
des biens des Transfuges aux
plus proches parens, au pré-
judice du Fisc, fera à jamais
un exemple memorable de la

Decembre. 1696.

V

234 MERCURE

générosité de nôtre Prince. Les Amnisties, en un mot, toutes les raisons de la Politique ne pûrent les guérir de cette maladie. Ils cherchèrent l'occasion de se donner à un Prince étranger, pour se ravir à leur légitime Souverain ; & oubliant la doctrine de l'Apostre, que quiconque résiste à la Puissance, résiste à l'ordonnance de Dieu ; & que ceux qui y résistent, attirent la condamnation sur eux mêmes, ils sont venus à nous avec l'éclat d'un superbe appareil, qui nous mena-

çoit d'une honteuse servitude, ou d'un funeste embrasement; car, à bien juger par les premiers symptômes de nostre mal, il sembloit incurable.

Je voudrois bien pouvoir celer que ceux qui precipiteront son Altesse de Savoye, se sont prévalus du credit qu'ils avoient sur son esprit, puis qu'ils l'armèrent contre luy-même; mais cette verité estant connue d'un chacun, je dois dire seulement que toutes les forces qui ont esté jusques icy mises sur pied, au

236 MERCURE

prejudice de la tranquillité publique ; ont fondu devant la face du plus heureux de tous les Rois ; comme la cire fond devant les chaleurs du Soleil. C'est la recompense de la droiture & de la pureté des intentions de Sa Majesté, ou pour mieux dire, de la piété & de toutes les vertus royales du Successeur de Saint Louis. Convertir à la gloire du Roy tous les mauvais événemens qui luy arrivent, luy faciliter les moyens de ruiner un party que les mauvais Sujets de ce Royaume avoient

GALANI 237

depuis si long temps formé,
& qui pour se fortifier, s'estoit
lié à des Puissances étrange-
tes, n'est-ce pas, à vostre avis,
un miracle sensible? Dieu
change en un moment la
tourmente en calme, la guer-
re en paix, l'apprehension en
assurance, le danger en sureté.
Il inspire à son Altesse de ren-
trer dans ses interets, de pe-
ser que les alliances de la
France ont esté toujours heu-
reuses, & répand en même
temps dans son cœur la plus
certaine & la dernière mar-
que de la noblesse d'une Mai.

238 MERCURE

son, puisqu'il rend le Sang de ce Prince, si François, qu'aujourd'huy les interets de la France luy sont aussi precieux & aussi chers que les siens.

N'est ce pas une merveille peu ordinaire d'apprendre de l'Histoire, que depuis près de cinq siècles on ait toujours vû quelque Princesse du Sang de France, alliée de la Savoye, & quelque Princesse de Savoye, mariée en France? Amé VI. épousa Bonne de Bourbon, Amé VII. Bonne de Berry, Amé VIII. Marie de Bourbon, Amé IX. Yolande

de France. Ce seroit une chose sans fin ; si je voulois nombrer les chaînons de cette précieuse chaîne, qui a souvnt uni & lié les deux Maisons. Je ne parle point de l'antiquité de la maison de Savoye, parce que chacun sçait que Berold, Chef de cette Maison, estoit Fils de Hugues I. Duc de Saxe, & Frere de l'Empereur Othon III. Il suffit de dire que l'admiration succede à la curieuse recherche de l'origine de ces deux Maisons. Venons aux actions heroïques. La prise de Rhodes est

une victoire dûë à leur valeur, & pour tout dire en un mot, leur pieté & leur valeur disputent qui à l'envi des deux fait leur premier éloge. Tout s'y rencontre jusqu'à l'admiration & au prodige. A tant de marques éclatantes de la noblesse de cette maison, que nos esprits se contentent de la solidité admirable des conseils de Sa Majesté, & disons seulement, que si la justice paroist dans le choix du Roy, la bonté s'y fait voir avec plus de pompe.

Sa Majesté & Son Altesse,
aujourd'huy

aujourd'hui dans le même
interest & les mêmes inten-
tions, on assure qu'on le verra
paroitre à la teste de nos Ar-
mées, comme un Aigle royal,
à qui le premier des Dieux
ayant confié l'écu de ses fou-
dres, il les porte avec suc-
cès par tout. Non, tres haut
& tres puissant Prince Victor
Amé XI. vos vertus agissan-
tes ne seront pas oisives, &
cette ardeur qui dresse vos
mains au combat, comme
parle le Prophete, ne sera
pas inutile. Heureuse Prin-
cesse, puis que vous estes sans

Decembre 1696.

X

242 MERCURE

contredit alliée à la première
Maison du monde, aussi n'ap-
partenoit-il qu'à vous d'être
le milieu de leur réconcilia-
tion, le gage précieux de leur
paix, & le lien sacré de leur
union. J'ose dire en même
temps, Prince heureux, en ce
que cette alliance est l'ac-
complissement des volontez
de Sa Majesté, qui va com-
bler de joye vos jours, & les
nostres.

Il ne reste plus qu'à remer-
cier Sa Majesté de deux pre-
sens qu'elle a faits à son
Royaume, la Princesse & la

Paix, & l'Echo de ce qui se dit par tout d'un succès si récent me dispense d'en dire davantage.

M' Fagon ; premier Medecin de Sa Majesté, ayant toujours en veüe l'utilité publique dans toutes les choses qui concernent la medecine, ne s'est pas contenté de travailler avec ardeur à éloigner de Paris les faux Medécins qui s'y estoient introduits sans talens & sans degrez, & au préjudice des Loix & des Ordonnances, il a crû qu'il falloit en même temps remplir

244 MERCURE

leurs places de gens sçavans, & à qui il ne manquast aucune des connoissances qui peuvent rendre un Medecin habile dans cette profession. C'est pour cela qu'il a proposé à la Faculté quelques nouveaux Statuts, qui püssent obliger ceux qui s'y feront recevoir à l'avenir, de se rendre capables dans les deux parties essentielles de leur profession, qui sont la connoissance des remedes, & la maniere de traiter les maladies. La Faculté les a receus avec un tres-grand plaisir, &

les a presentez au Parlement, où ils ont esté homologuez, avec l'approbation de M' le premier President, qui a bien voulu témoigner à la Compagnie que cette démarche luy faisoit plaisir. Ces nouveaux Statuts consistent aux six articles suivans.

I.

Le Professeur des Plantes traitera non seulement des Plantes, mais aussi des Animaux & des Mineraux; en un mot, de tout ce que la Nature fournit pour les remedes simples & composez, & à la fin de chaque semaine il fera

X iij

246 MERCURE

une démonstration publique des Plantes, Animaux & Minéraux dont il aura parlé.

II.

Le Professeur en Pharmacie, dont la seule fonction a esté jusques icy, d'assister à la reception des Apotiquaires, & à la visite de leurs Boutiques, sera obligé de faire un cours de Pharmacie Galenique & Chymique, afin que les Ecoliers soient instruits de ce qui fait le principal de leur profession, c'est à dire, de la connoissance des remèdes.

III.

On ne recevra dorénavant au-

cun Candidat, qu'il n'apporte des attestations bien signées des Professeurs des Ecoles, de ceux du Jardin Royal & du College Royal.

IV.

On obligera les Candidats, dans l'examen des Plantes, de répondre non seulement sur la Botanique, mais sur toute la matiere medicinale, sur laquelle tous les Docteurs seront obligez de les interroger. Cet examen durera une semaine entiere, & il y aura une amende contre chaque Docteur qui n'aura pas interrogé.

V.

L'examen particulier se fera

X iiij

248 MERCURE

doresnavant dans les Ecoles, de la même façon que le précédent, pendant toute une semaine, & on obligera les Bacheliers à répondre sur la manière de traiter toutes les maladies qui affligent le corps humain, & tous les Docteurs seront obligez de les interroger à leur tour, faute de quoy ils seront sujets à une amende, pour ne s'estre pas acquittez de ce devoir. VI.

Outre la visite des Malades, à laquelle les Bacheliers sont obligez d'assister pendant deux ans, & d'écrire les Ordonnances sous les six Docteurs qui s'y trouvent.

tous les Samedis, tous les jeunes Docteurs seront obligez, après avoir pris le Bonnet, de suivre pendant deux années, les Medecens de l'Hostel-Dieu, pour se former dans la pratique, dont ils rapporteront au Doyen des attestations en bonne forme, sans lesquelles ils ne pourront participer aux émolumens.

L'application continuelle que le Roy se donne pour la Police de son Royaume, luy a fait observer plusieurs abus qui s'y estoient glissez, sur le fait des Armoiries, qui

estoyent cause qu'elles n'y estoient plus reçues avec tout l'honneur qui leur est dû, & que ces illustres marques qui ont esté regardées comme des témoignages publics de vertu, y estoient sans relief & sans distinction. Il y avoit même des gens peu instruits de leur noblesse qui les traitoyent avec indifférence, parce qu'elles estoient devenues la parure publique de ceux qui les avoient prises de leur mouvement particulier, au préjudice des droits de la Souveraineté de Sa Majesté,

GALANT. 251

& au mépris des plus nobles & des plus anciennes familles du Royaume. Cette indigne usurpation estoit une espece de felonie qui bleffoit les droits de sa Couronne, & de son autorité Royale, à laquelle seule il appartient de donner des Armoiries, & qui auroit pû même la porter à une recherche severe pour en punir les coupables, si Sa Majesté n'avoit pas esté persuadée que l'ignorance de ce Droit Souverain a eu plus de part dans ces sortes d'entreprises, que la pensée ou le

252 **MERCURE**
dessein de l'offenser. Aussi la diligence de les Sujets à réparer cette faute par les moyens qu'elle leur en fournit, donnera des preuves éclatantes de leur soumission & de leur fidélité à cet égard.

Tous ceux qui ne sçavent rien de la noblesse & de la dignité des Armoiries, n'ont pas laissé de juger d'abord favorablement de cet Edit; mais un peu de reflexion sur la beauté & l'utilité de la Police qui l'établit, l'a fait depuis regarder avec beaucoup de plaisir par tous les gens d'honneur.

les Nobles, les Officiers, & autres, qui par leur naissance ou autrement ont droit des armoiries qu'ils portent, louent sa Majesté de l'établissement qu'elle fait d'un Armorial general, où elles seront peintes, blasonnées & gardées dans des Registres particuliers, & destinez pour les Corps, Compagnies, & Communautez du Royaume, & par là à couvert de toutes fortes d'usurpations à l'avenir; & ceux qui n'avoient pas ce droit, & à qui Sa Majesté le donne, le remercient du

present qu'Elle leur fait, & regardent maintenant comme de vraies marques d'honneur leurs Armoiries, qui n'estoient auparavant que des marques de leur entreprise innocente sur les droits de la Souveraineté de leur Prince. A l'égard des personnes qui sont sans distinction, & sans relief, cet Edit ne les regarde point. Les Armoiries sont des marques d'honneur, qui doivent rendre un témoignage public de la vertu de ceux qui les portent, elles ne conviennent pas par conséquent,

& sont deffendües à ceux qui n'en font pas une profession publique, & qui n'ont aucun degré ny aucune élévation sur les autres. Afin que l'ordre qui doit faire la grandeur & la dignité de cet Armorial general de la France, y soit gardé à l'honneur d'un chacun, les Compagnies, Corps, & Communautéz, se disposent d'y envoyer les armes de leurs Officiers en même temps, pour estre placées chacune dans le rang qui leur est dû; car si l'apport s'en faisoit separement & en divers

temps, les armes d'un President pourroient s'y trouver placées après celles d'un Officier du même Corps qui luy seroit inferieur en dignité, & un ancien Conseiller après un nouveau reçu.

Il est inutile de vous rien dire des sages dispositions de cet Edit, que vous aurez lû sans doute, ny de l'utilité de l'establissement de cet Armorial general, qui sera le depositeur de toutes les marques d'honneur, la preuve de toutes les filiations, & le repertoire de toutes les familles celebres &

distinguées du Royaume.

Depuis que cet Edit a esté publié, une personne qui en penerre la matiere a fait un petit livre qui s'imprime actuellement, & qui se debitera au commencement du mois de Janvier prochain. Il a pour titre, *Le Blason de France étably sur les principes de l'Edit de Sa Majesté, concernant la Police des Armoiries du Royaume; ou Notes curieuses sur les Articles du même Edit.* Ce Livre est in seize, & se vendra chez les Libraires du Palais. Il commence par un préliminaire

Decembre 1696.

Y

258 MERCURE

qui est un petit Traité du Blason, tel qu'il doit estre entendu & pratiqué en France, en conformité de cet Edit. Il est rempli d'un grand nombre de Planches qui expliquent les Emaux, Partitions, Figures & meubles des Ecus, avec leurs positions, situations, dispositions, & les attributs les plus ordinaires & usitez, qui entrent dans la composition des Armoiries. Il donne aussi à la fin une instruction utile à ceux qui auront des Armoiries à presenter, faire recevoir & enre-

gistrer ; & principalement à ceux qui seront commis & préposez pour les recevoir & blasonner.

Il s'est fait depuis peu de temps deux mariages considérables à Caën. L'un est de M^r de la Corderie Colandon avec Mademoiselle de Chiboville de la Falaise, l'une des plus belles & des plus spirituelles personnes de la Province, & d'une naissance illustre, estant Niece de feu M^r le Marquis du Bordage, & petite Fille de feu M^r le Duc

Y ij

260 MERCURE

de Merida. M^r de la Corderie, qui a toutes les qualitez qu'on peut souhaiter dans un parfaitement honneste homme, est petit Fils du fameux Caigni, qui fut employé sous Henry IV. en diverses legations pour procurer la paix à l'Estat.

L'autre mariage est celuy de M^r de Pierreville Gonfray avec Mademoiselle de Canchy, Fille de M^r de Canchy, Conseiller au Parlement de Normandie. La ceremonie s'en fit à Contranville, Maison de plaisance du mesme

M^r de Canchy. Tous les jeunes gens de Caën allèrent au devant des Mariez à leur retour dans la Ville. Les Demoiselles s'y trouverent en Amazones, & c'estoit un plaisir d'y voir la jeune Mademoiselle de Vandœuvre, Fille du Brigadier de ce nom, Mademoiselle d'Hyeville, riche heritiere de cette Province, Mademoiselle de Cleville & Mademoiselle de Burge qui commandoient cette belle Troupe. Elle estoit composée de quatre Quadrilles distinguées par des Devi-

262 **MERCURE**

ses & par des Couleurs. Elles se firent voir pendant huit jours en cet équipage, & les Cavaliers à leur suite, comme leur voulant servir d'E-cuyers. Il y eut chaque jour table ouverte, bal & feux d'artifice, & chacun eut de-quoy se contenter en voyant chez M^r Gonfray les raretez que M^r son Pere & M^r l'Ab-bé de Saint martin son Oncle, ont pris tant de soin de ramasser de tous les costez de l'Univers. On n'a pas sujet d'estre surpris que M^r Gonfray ait poussé si loin la ma-

GALANT. 263

gnificence, puisqu'il est extrêmement riche. Il est Fils du fameux Jurisconsulte de ce nom, à qui le Droit est redevable de tant de beaux Commentaires, les Sçavans de tant de lumieres qu'il leur a communiquées, & le Public de son Traité de l'Oeconomie, qui passe pour un Ouvrage qu'on ne sçauroit imiter. Il est aussi heritier des vertus & du bien de feu M^r l'Abbé de S. Martin, Proto-notaire du Saint Siege, & Docteur en Theologie de la Faculté de Rome, qui par

264 MERCURE

son rare ſçavoir a eſté pluſieurs fois choiſi pour eſtre Recteur de l'Univerſité de Caën. Je vous ay parlé de luy en pluſieurs occasions, & vous n'avez pas ſans doute oublié que la medecine luy eſt redevable de pluſieurs belles découvertes, & la Ville de Caën de pluſieurs beaux édifices, monumens eternels de ſa pieté, de ſa liberalité & de ſa gloire. Quant à mademoiſelle de Canchy, c'eſt une perſonne des plus accomplies. Elle fait place par ce mariage à mademoiſelle de Manville

GALANT. 265

manville sa ſœur, qui paſſe pour un prodige d'eſprit & de beauté. Elles ſont toutes deux petites Filles de M. du moitier, Lieutenant General de Caen.

Vous avez ſi ſouvent oüy parler de M. Woolhouſe, Oculiſte Anglois, Gentilhomme ſervant du Roy d'Angleterre, & des belles cures qu'il a faites, qu'il n'eſt pas ſurprenant que vous me demandiez un Memoire des différentes operations manuelles qu'il fait ſur les yeux. Je m'en ſuis informé, & le voicy.

Decembre 1696.

Z

266 MERCURE

Je suis persuadé que beaucoup de personnes de vostre Province auront recouru à ce Sçavant Oculiste, & qu'ils se feront un plaisir d'admirer en lisant ce que je vous envoie, jusques où va la pénétration des hommes, lors qu'ils ont entrepris d'approfondir quelque Science.

1. L'abattement de la cataracte.

2. La ponction de l'œil par le *Paracenterium ocularium*, instrument de l'invention du Sr Woolhouse, opération nouvelle qui se fait dans l'Hy-

drophthalmie, ou Hydrophie de l'œil.

3. La Phlebotomomie, ou saignée de l'œil, opération exotique, & jusqu'à présent inconnue dans ces pays. Ses utilitez sont fort grandes en certaines maladies de l'œil.

4. La piqueure des phlicte-
nes ou petites vessies qu'on
perce, pour empêcher la sup-
puration aux tuniques des
yeux.

5. La pointure ou l'ouver-
ture de l'hyopion ou hypoph-
thalmium, autrement dit,

Z ij

268 MERCURE

Pus sub corneâ, par le moyen d'une nouvelle canule, encore plus commode que l'instrument moderne Hollandois, connu sous le nom de *Canecula Jobi à Meehren*.

6. L'opération de l'Anchyloblepharon, ou inviscation & coherence des paupières, en toutes les especes.

7. De la Trichiasis, Distichiasis, & Phalangosis.

8. De la Ptosis, *atonia* ~~ton~~ blepharon, ou relaxation & paralysie de la paupiere supérieure.

9. De la Posthia ou Chrité,

GALANT. 269

dit *hordeolum* en Latin, & en François *Orgeolet*, ou grain d'orge; par d'autres il s'appelle *Longuet*, & *l'orgeuil* par corruption.

10 Des Porreaux ou Loupes, *ficus* ou fic schirreux, ou meures & cancer, &c.

11. De Chalazion, grain de gresle, dit *grando*, *d'hydalis*, *steatoma*, *meliceris*, &c.

12. De Lagophthalmos, ou l'œil de Lièvre.

13. De Betropion ou renversement de la paupiere inferieure en bas.

14 De la Proptosis, ou tou-

Z iij.

270 MERCURE

tes ses especes : à sçavoir le Myorephalon, Staphyloma, Melon ou pommette, Helosclarus, dit *Clou* en François.

15. De l'Ecpiesmos, ou pro-
cidence & forjettement en-
tier de l'œil hors de son or-
bile.

16. Du Pterygium, ou
ongle, dit en François *Faye*
& *Maille*, & *Leucane* en Grec.

17. De Pannus, charnuë ou
bouton.

18. De Calx ou *albula*, &
pietrette de la cornée.

19. De l'Anchylops & de
l'Egylops ou fistule lachry-
male.

20. De la Ptheiviasie ou pe-
dioulation de l'œil. Il se fait
21. Il ôte aussi les corps
étrangers, qui entrent & qui
se sechent, & s'arrestent en
dedans l'œil.

22. Il pansé aussi & guerit
les playes, contusions &
meurtrissures des yeux, &c.

Le même Sieur Woolhouse
vient de mettre au jour un
petit livre qui s'appelle, *Cat-*
alogue d'Instrumens pour les ope-
rations manuelles des yeux. Ce
Livre se vend chez Laurent
d'Houry, rue Saint Jacques,
au Saint Esprit. Il contient

272 MERCURE

cinquante-sept differens Instrumens oculaires. Cet Artiste demeure toujours à Saint Germain en Laye, mais on aura de ses nouvelles deux fois la semaine aux Benedictins Anglois de la rue du Fauxbourg Saint Jacques, à Paris.

Je vous envoie la Figure de trois Combles paralleles. Le plus ancien est marqué, celuy qui a esté ensuite le plus en usage, & qui l'est encore, est chifré, & le dernier est marqué par le chiffre, & se nomme le Comble Hantier,

GALANT.

273

Inventeur. Il

en

du

lus

lus

s,

ay

ce

es

es.

uc

n-

ye



272 MERCURE

cinquante-septième

stru

ste

Ge

aur

fois

di

Pau

Pari

J

de r

Le p

celu

plus

core

est r

nom

en fl

du nom de son Inventeur. Il convient parfaitement bien à son nom, le logement du dernier étage estant plus grand, & par consequent plus entier que celuy des autres, desquels je ne vous diray point les proprietéz, parce qu'estant plus anciens, ces proprietéz sont plus connues. Ainsi je ne vous parleray que de celles du plus nouveau.

Ce Comble, appellé Han-
tier, est tres-facile à bâtir.

Il est moins sujet à la pluye
& aux injures du temps

Il couste moins à couvrir.

274 MERCURE

Il y faut peu de reparations.

Il n'est point besoin d'y mettre de plomb.

Il subsiste plus long temps.

On y fait des chambres quarrées sans aucun ravalement.

Ses fenestres sont belles; ne sont point en façon de lucarne, & content moins que d'autres.

On y peut faire autant de fenestres qu'aux chambres de dortoirs.

Il n'est point plus élevé que les autres combles.

Son aspect est beau, de

GALANT. 275

sorte que dans le Comble
Hantier on trouve l'utile, le
commode & l'agréable.

Voilà le toisé de ces trois
Combles. Supposé 180. ar-
doises pour une toise, dans
une pareille grandeur de mai-
son, s'il faut pour le comble
marqué I. 74. toises, qui font
31420. ardoises, il faut pour le
comble marqué II. 194. toises,
qui font 35460. ardoises,
& il faut pour le Comble
Hantier III. 124. toises, qui
font 23040. ardoises. Ce
Comble a esté fait & conduit
par M^r le Hantier, dans le

276 MERCURE

Convent des Religieuses Carmelites, rue de Grenelle, en 1689. & il a esté vüé par les plus çavans & les plus experts Architectes, qui l'ont loüé & approuvé. Les Etrangers, qui desireront avoir le dessein de la Charpente, & la maniere de le bien bâtir conformément à son lieu & place, le consulteront par quelqu'un de leurs Amis. L'adresse du Sieur Hantier est chez M^r Maurice, Concierge du Terrain de Notre-Dame de Paris.

Voicy les noms des personnes distinguées, mortes depuis peu de temps, & dont je ne vous ay point parlé dans mes dernières lettres.

M^r. Centeze, Prestre Chanoine de S. Aignan en l'Eglise de Paris, mort dans sa quatre-vingt-onzième année, estant né le 3. Avril 1606. Il avoit quatre-vingt-deux ans de service dans l'Eglise de Nostre-Dame, où il estoit entré Enfant de Chœur le 12. Decembre 1614. Après avoir passé par tous les degrez qui sont destinez aux Bene-

278 MERCURE

-ficiers, il fut élu Chanoine le 3. Juin 1682. & il deceda le 30. Octobre dernier. Comme cette Chanoinie - Semiprebende est une des deux que M^s du Chapitre donnent pour récompense aux Beneficiers qui ont servy leur Eglise en qualité d'Enfans de Chœur ou de Chantres élevez & nourris au chant & aux ceremonies de cette Eglise, ils ont donné celle cy à Pierre Nicolle, Chanoine Prestre de S. Denis du Pas, âgé de soixante-treize ans, qui estoit le plus ancien de tous les Be-

fficiers Prestres, & Officiers de Nostre Dame, où il est entré en qualité de Chantre dès l'année 1646. & a rendu ses services tant de jour que de nuit avec toute l'assiduité & l'application possible.

Dame Marie Anne de Betizy de Meziers. Elle estoit Dame d'Atour de la Reine de Pologne, & elle est morte à Paris.

Le Pere Pierre Gargan, Chanoine Regulier de l'Ordre de S. Augustin, de la Congregation de France. Il estoit Curé de S. Medard au Fauxbourg de S. Marcel de Paris;

280 MERCURE

& cette Cure estant à la nomination de M^{rs} de l'Abbaye de sainte Geneviève, ils y ont nommé le Pere Canto, Religieux & Procureur de ceste Abbaye.

Dame Renée de Gaudé. Elle estoit veuve de M^{rs} Elie de Sainte Pére, Seigneur de Blancafort, Colonel d'un Regiment d'Infanterie, & Commandant dans la Citadelle de Courtray.

Dame Marie Anne le Febvre. Elle estoit femme de M^{rs} le Jarjel des Forges, Conseiller en la Cour des Aydes.

Mademoiselle Valentine de Lafemas, Fille de deffunt Isac de Lafemas, Lieutenant Civil de la Ville, Prevosté & Vicomté de Paris, & premier Maistre des Requestes ordinaire de son Hostel.

M^{re} Felix Vialar, Seigneur de Herse, Lieutenant des Chasses & Plaisirs du Roy de ses Villes & Chasteaux de S. Germain & Versailles. Il est mort à saint Germain en Laye, d'où son corps a esté apporté à Paris, & inhumé en l'Eglise des Peres Feuillans de la rue S. Honoré.

Decembre 1696.

A. a.

282 MERCURE

La Mere Sœur Marie Catherine, nommée dans le monde Marie de Fécan, Religieuse de la Congregation de Nostre Dame de Compiègne, morte dans son Monastere de Compiègne le premier de ce mois. Elle estoit née à Peronne en Picardie, fille de M^{re} Alexandre de Fécan, Colonel du Regiment d'Harcourt, Seigneur d'Anny, de Feüilliere, & autres lieux, & de Mademoiselle de Cressé son épouse. Elle perdit sa mere à l'âge de sept ans, & son pere l'ayant mise

en pension dans ce Monastere, elle y prit l'habit en 1666. Il mourut peu de temps après, ce qui ne l'empêcha point de faire profession, ayant fait connoître depuis ce temps-là par sa conduite & par son zele, qu'elle avoit esté véritablement appelée de Dieu dans cette sainte vocation.

M^r Perron, Docteur es Droits, Conseiller & Historiographe du Roy, mort dans la quatre-vingt-onzième année. Il estoit natif de Langres, fort versé dans l'Histoire, étant regardé comme un

A a ij

284 MERCURE

repertoire universel de tout ce qui se passoit de considerable dans l'Europe, ce qui luy avoit attiré l'estime de feuë Son Altesse Royale Mademoiselle d'Orleans. Il avoit esté Precepteur de M^r d'Entragues, pere de M^r l'Abbé d'Entragues d'aujourd'huy, & depuis Precepteur de M^r l'Abbé de Clermont-Tonnerre, Evêque & Comte de Noyon. Son grand âge l'ayant rendu sedentaire, il s'appliquoit à mettre en ordre quantité de Memoires curieux d'Histoire, qu'il avoit

GALANT. 285

irez des Originaux. Il y a deux ans qu'il fit imprimer à Paris un petit Volume in douze, qui contient plusieurs Titres, memoires & Antiquitez de la Chastellenie de Marcouffy, de la Prevosté & Comté de Mont-le Hery, du Chapitre de saint mery de Linas, des Fiefs & Seigneuries de la Rouë, de Bell-jame, Guillerville, Beauregard, & autres lieux circonvoisins. Ce petit Traité est d'autant plus curieux qu'il n'y en a eu que vingt-sept exemplaires, l'Auteur l'ayant fait imprimer à

ses dépens pour en faire present à ses plus intimes amis. On y trouve les noms de plusieurs anciens Seigneurs de marcouffy, des Capitaines & Gouverneurs de ce Chasteau, la Fondation, l'Inventaire des Ornemens, des Vases sacrez & des Reliques du monastere des Celestins de marcouffy, avec une suite & un dénombrement des Prieurs-Curez, & des Prieurs Conventuels de ce monastere, de mesme que plusieurs particularitez de la Ville, Comté & Prevosté de mont-le-Hery, de

GALANT. 287

les anciens Seigneurs, de plusieurs de ses Prevosts, & du Chapitre de saint Merry de Linas, le tout tiré sur d'anciens Titres, dont l'Auteur avoit eu communication. Il seroit à souhaiter que quelqu'un de ses heritiers voulust enrichir le public de beaucoup d'autres découvertes qu'il avoit faites, & que l'on a dû trouver dans ses écrits.

Dame Marguerite de Bruscoly, veuve de M^r de Creil, Lieutenant en l'Eslection de Paris, de la Famille des de Creil qui a donné plusieurs

288. MERCURE

Officiers dans l'Epée, dans le Conseil, & dans les Cours Superieures. Elle est morte âgée d'environ quatre vingts ans, ayant mené une Vie toute pieuse & toute Chrétienne, & ayant passé pour un Exemple de Vertu parmi les Dames de la Paroisse de S. Eustache où elle a voulu estre inhumée. De plusieurs Enfans qu'elle a eus, quelques uns ont pris le party de l'Eglise; une seule de ses Filles, Antoinette de Creil, estant restée dans le monde. Cette Fille a épousé en premieres nopces
Francois

GALANT. 289

François Boudet Seigneur de la Belliere, Conseiller du Roy en la Cour des Monnoyes, fort versé en la langue Grecque, & tres-sçavant en l'Histoire; & en secondes nopces Charles Beraud de Villiers Auditeur en la Chambre des Comptes. Elle n'a point laissé d'enfans de ce second mariage, & a eu du premier une Fille, qui a épousé M^r de Plancy cy - devant Maistre d'Hostel de son Altesse Royale Monsieur, dont est venuë une fille, qui se trouve seule & unique heritiere de feuë

Decembre 1696. B b

290 **MERCURE**

Madame de Creil, & qui dans son jeune âge est douée d'une sagesse & d'une conduite merveilleuse, ayant rassemblé en elle toutes les bonnes qualités de ses ancestres. Madame de Creil qui vient de mourir laisse un frère & une sœur qui sont, Jean de Bruscoly Auditeur en la Chambre des Comptes, un des plus intelligens & des plus laborieux de cette Chambre, & Marie de Bruscoly veuve de Nicolas Droüyn Ecuyer Seigneur d'Apoigny, Conseiller de Roy, Secretaire de Sa

Majesté, laquelle est aussi dans une tres-grande pratique de vettu.

Dame Marie Jeanne Elizabeth Bezard. Elle estoit Femme de Messire Claude de Fay Daty, Seigneur de Cilly, Colonel d'un Regiment de Dragons, & Sœur de Madame de la Chevalerie, veuve de M^r de la Chevalerie, premier Valet de la Garderobe.

Dame Madeleine de Ferrari Epouse de Messire Jean Julien Phillippe de Billy, Conseiller en la Grand Chambre.

Bb ij

292 MERCURE

M^r Puyton Docteur, Regent & ancien Doyen en la Faculté de Medecine de l'Université de Paris. Il vivoit dans une grande devotion, & estoit un des plus capables & des plus employez sujets de la Faculté. Il estoit Fils d'un fameux Docteur Regent en la mesme Faculté.

Messire Jean-François de Gourdon de Genouillac Montferan, Seigneur Comte de Vrillac, Baron de Guienne, Seigneur de Cançon, Casseneuil, Moulinet & autres lieux. Il est le mort le 16.

GALANT. 2 3

de ce mois âgé de 51. ans. Madame sa Femme a esté Fille d'honneur de feuë mademoiselle, Duchesse d'Orleans. Il estoit Fils de messire Jean Paul de Gourdon de Genouillac, Comte de Vaillac, Lieutenant General des Armées du Roy, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, Capitaine des Gardes de Son Altesse Royale monsieur, Chevalier d'honneur de madame, & de Dame marie-Felice de Voisin de montaut. Madame sa sœur Galiotte de Gourdon de Genouillac, a épousé Gaspard le

Bb iij

294 MERCURE

Secq, Comte de Montaut & de Grammont, marquis de la Mothe-saint-Heraye, cy-devant Conseiller au Parlement de Paris.

On vient de donner au Public un Ouvrage qui doit plaire également aux personnes de pieté & aux Sçavans. Il a pour titre, *l'Esprit de l'Eglise dans l'usage des Pseaumes en forme de Priere ou d'Exhortation*. Un des Amis de l'Auteur, mort depuis quelques années, qui estoit sans contredit un des plus beaux esprits de nostre siecle, en ayant

recouvert heureusement une copie, a crû devoir faire part à tout le monde de cette admirable Paraphrase, qui non seulement n'a rien de commun avec celles qui ont paru jusques à present, mais qui sans s'écarter du sens littéral & moral, donne aux Pseaumes les plus difficiles à entendre à cause de l'obscurité des Propheties & des faits Historiques, ou par leur expression abstraite & enigmatique, une explication si juste, si aisée, & si pleine d'onction, que chacun selon l'in-

296 MERCURE

tention de l'Eglise, qui propose à chaque fidelle la lecture de ces Pseaumes, en peut faire le sujet de ses prieres & de ses meditations. L'Auteur dit dans sa Preface qu'ayant remarqué que ceux qui en expliquant ces Pseaumes se sont attachez au seul sens literal, ont fait lire une simple Histoire à un Chrétien, lors que David mesme pretend luy avoir dicté une instruction pour ses mœurs, que ceux qui n'ont expliqué que le sens mystique nous ont fait parler en Prophetes, pour ex-

citer de nous faire parler en Historiens; & enfin que ceux-là même qui n'ont pas négligé le sens moral, l'ont mêlé d'une telle maniere avec l'Histoire & la Prophetie que la plupart des pseaumes semblent moins des prieres que des enigmes; l'Auteur, dis-je, avertit ses Lecteurs dans sa preface que pour ne pas tomber dans ces inconveniens, il s'est proposé de faire servir également à nostre instruction, les différentes interpretations qu'on donne à ces mysterieux Cantiques, enfor-

298 MERCURE

te que sans rien négliger de ce qu'ont dit les Saints personnages qui en sont les Auteurs, il a taché d'employer tous leurs sentimens dans sa paraphrase pour témoigner à Dieu nostre respect, nostre reconnoissance & nôtre amour, & qu'afin d'entrer mieux dans leur pensée, & de justifier, pour ainsi dire, l'usage que l'Eglise fait de ces pseaumes, il a crû qu'il falloit les traduire & les interpreter de telle sorte, que tous les Chrétiens en peussent faire leurs prieres & leurs meditations ordinaires,

ans estre rebutez par l'obscurité des propheties qu'ils contiennent, par le recit des faits qu'ils décrivent, par la difference des personnes qui y parlent, par la contrariété apparente des sens qu'ils renferment, par la sublimité de leurs expressions, ou par la simplicité de leurs paroles. Ce Livre est divisé en deux volumes, & se vend chez le S^r Jean Guignard à l'entrée de la grande Salle du Palais, & chez le sieur Jacques Robustel, rue S. Jacques au Palmier.

300 MERCURE

Le sieur de Sercy, Libraire du Palais dans la grand Salle à la Foy Couronnée, a fait imprimer depuis peu, & va debiter incessamment, *Les Poësies de M^r de Benserade*, divisées en deux volumes, dont le dernier contient les vers qu'il a composez pour les Ballets du Roy, dans lesquels, par un Art, absolument singulier à cet Auteur inimitable, il a exercé pendant plus de quarante années, une Satyre ingenieuse & hardie contre les plus grands Seigneurs, sans exciter leur chagrin ny

s'attirer leur ressentiment. Ce Recueil fera sans doute beaucoup de plaisir au Public, surtout aux Personnes qui ressentent de la vieille Cour, & fera convenir les jeunes gens qui ont de l'esprit & du goût, qu'il seroit à souhaiter que la galanterie de ce temps-là fust un peu plus d'usage en celuy-cy.

Le Sieur Collombat Libraire, rue S. Jacques au Pelican, a imprimé de *nouvelles Reflexions de M^r l'Abbé de Villiers, sur les defauts des hommes, avec les fruits qu'on en peut ti-*

302 MERCURE

rer, pour éviter le ridicule des personnes du siècle. C'est proprement la suite de celles qui ont paru il y a quelque temps du mesme Auteur; ainsi on les a fait paroistre sur les defauts d'autrui. Vous sçavez que toutes les pensées de cet Auteur sont également pleines d'esprit & de bon sens. Les matieres qui sont traitées dans ce dernier Ouvrage, doivent donner la curiosité de le lire. Il y a mesme à la fin des Reflexions sur la maniere d'ecrire l'Histoire, où l'on remarque en peu de mots

les defauts particuliers de la plupart des Historiens modernes.

Un inconnu ayant envoyé à M^r le premier President les vers & le billet suivant, j'ay crû devoir vous en faire part. Je ne devrois point parler de ce digne Chef du premier Senat du monde, sans vous en faire l'éloge; mais je ne pourrois que repeter ce que vous trouverez dans les vers que vous allez lire.

Il est juste, Monsieur, qu'un fils fasse vostre éloge, puisque vous avez eu la bon-

304 MERCURE

té de faire celuy de son pere. Je me sentoys retenu par la crainte de blesser cette modestie qui ne s'efforce qu'à dérober, jusqu'à vos moindres actions, tout l'éclat qu'elles meritent; mais mon zele a surmonté cet obstacle, & j'ay crû estre obligé de donner au public ce petit éloge, qui passera pour une marque de mon respect & de ma reconnoissance.

D*U Prince du Senat regardez le visage,
Examinez en tous les traits,*

GALANT. 305

Vous y remarquerez deux fideles
Portraits,

L'un du Juste & l'autre du
Sage.

Ces rares qualitez qu'on ne luy
peut offer,

L'estime de son Roy qu'il a sçis
meriter,

Font que des envieux la plus noire
malice,

A ce grand homme au plus ne sçau-
roit imputer

Qu'un zele plein d'ardeur à chastier
le vice,

A maintenir des Loix toute l'au-
torité,

A vouloir qu'un Plaideur & ne
pense & n'agisse

Qu'à démesler la verité.

De mensonge & de l'artifice &

Qu'une sainte severité

Decembre 1696. CC

306 MERCURE

*Qui vient du pur amour qu'il se
pour la justice.*

L'Enigme du mois passé
avoit esté faite sur l'Oignon,
& ceux qui ont trouvé ce
mot, sont M^{rs} Roume, près
les Peres de Nazareth; du
Rofay; Dupuis; de Delaire;
Grapinian, rue du jour; Hen-
ry le Jeune, du Bureau du
Papier de la Douane; le Pe-
tit Coq Réveil matin, du
College de Louis le Grand;
George Guerin, rue aux Fé-
ves; l'Automne glacé, de la
rue des saints Peres; Gervais

à la Sageſſe, ruë du Temple;
l'Invincible, du Temple;
l'Hermite, de Chaliot; M^r
& Meſdemoiſelles Menage,
de l'Hoſtel de Noailles; Ja-
voite Ogier; Perinet, de Vi-
try le François; la Charman-
te particuliere, de la Ville
de Montfort, l'Adroit Ope-
rateur, du meſme lieu; Li-
ſette, de la ruë du mure de
Chartres.

L'Enigme nouvelle que je
vous envoie eſt de M^r Amy
de Boyat.

E N I G M E

JE nais & je meurs tous les
ans ;

Rien ne peut retarder ma mort ni
ma naissance ,

Rien n'est égal à ma puissance ,
Sur la terre & les mers je regne en
mesme-temps .



Les plus hardis mortels tremblent
en ma présence ,

Mars luy-mesme , Dieu des
combats ,

Paslit en me voyant , se retire à
grands pas ,

Et malgré sa vaste assurance
Je rends immobile son bras .



Je prens des cieux ma force en ve-
nant sur la terre ,

GALANT: 309

*En vain Iupiter en couroux
Voudroit me declarer la guerre,
Je suis à l'abry de ses coups ;
Car plus puissant que luy, j'arreste
son tonnerre ;*

2

*Enfin je n'ay qu'un ennemy
Qui seul s'oppose à mon Em-
pire,
Sans luy je pourrois tout dé-
truire ;
Mais par son secours raffermey
Le monde entier peut me sur-
vivre,
Et n'éprouver en moy qu'un tyran
à demy.*

310 MERCURE

AIR NOUVEAU.

Climene, contre vos dédains
J'ay des remèdes souverains,
Je cours au jus de la treille.

Là sans ressentir ny tourment ny lan-
gueur,

Je ne me souviens plus en voidant ma
bouteille,

Ny de vostre beauté, ny de vostre rigueur.

Je viens d'apprendre la mort de M^r le
Marquis de Genlis, Lieutenant general
des Armées du Roy. S. M. a donné le
Gouvernement du Fort Barrau, qu'avoit
le deffunt, à Mr de Rubantel, Lieutenant
Colonel du Regiment des Gardes Fran-
çoises, & cette Lieutenance Colonelle,
à Mr le Comte d'Avegean. Je suis, &c.

A Paris, ce 31. Decembre. 1696.



TABLE.

P

nses-
ces,
8

cessé
12

14

aix

16

ses

39

57

85

95

06

ne

14

32

te

46

55

9

Grande messe célébrée par

Ce qui s'est passé à Vitry le

310 MERCURE

~~MR. NOUVEAU II~~



Là

Je ne

Ny e

Je

Mar

des

Gou

le de

Côl

çoif

à M

A r h



T A B L E.

P Relude.

<i>Harangues faites au Roy , à Monseigneur , & à Messieurs les Princes , par l'Envoyé d' Alger.</i>	8
<i>Harangue faite à Madame la Princesse de Savoye , par le mesme Envoyé.</i>	12
<i>Madrigal à la mesme Princesse.</i>	14
<i>Priere à Dieu pour luy demander la Paix generale.</i>	16
<i>De la maniere dont on doit avertir ses Amis de leurs défauts.</i>	39
<i>Morts.</i>	57
<i>Eglogue.</i>	85
<i>Discours sur l'émulation.</i>	95
<i>Eloge du Pere Bourdalouë , Jesuite.</i>	106
<i>Lettre sur l'union des deux especes que l'objet envoie dans le cerveau.</i>	114
<i>Maniere de petit Opera.</i>	132
<i>Règlement fait par Mr l'Evesque Comte de Noyon.</i>	146
<i>Grande Messe celebrée par sept Freres.</i>	149
<i>Ce qui s'est passé à V... ..</i>	

TABLE.

<i>La reception de Mr l'Evêque Comte de Châlons.</i>	152
<i>Histoire.</i>	171
<i>Mr de Percy, Neveu de Mr Dupré Envoyé de Sa Majesté à Florence, est reçu Chevalier de S. Estienne.</i>	193
<i>Ode.</i>	211
<i>Réponse à l'Ode precedente</i>	213
<i>Vers de Mademoiselle de Scudery, sur le mesme sujet.</i>	27
<i>Epistre en Vers de Mademoiselle des Houlières.</i>	218
<i>Lotterie.</i>	221
<i>Discours prononcé à Agen.</i>	225
<i>Nouveaux Statuts concernant les Etudiens en Medecine.</i>	243
<i>Article touchant les Armoiries.</i>	249
<i>Mariages.</i>	259
<i>De la maladie des yeux.</i>	265
<i>Morts. 287 Livres.</i>	274
<i>Eloge de Mr le Premier President.</i>	303
<i>Des Enigmes.</i>	306
<i>Mort de Mr de Genlis.</i>	310

La Figure doit regarder la page 274.
L'Air doit regarder la page 310.



